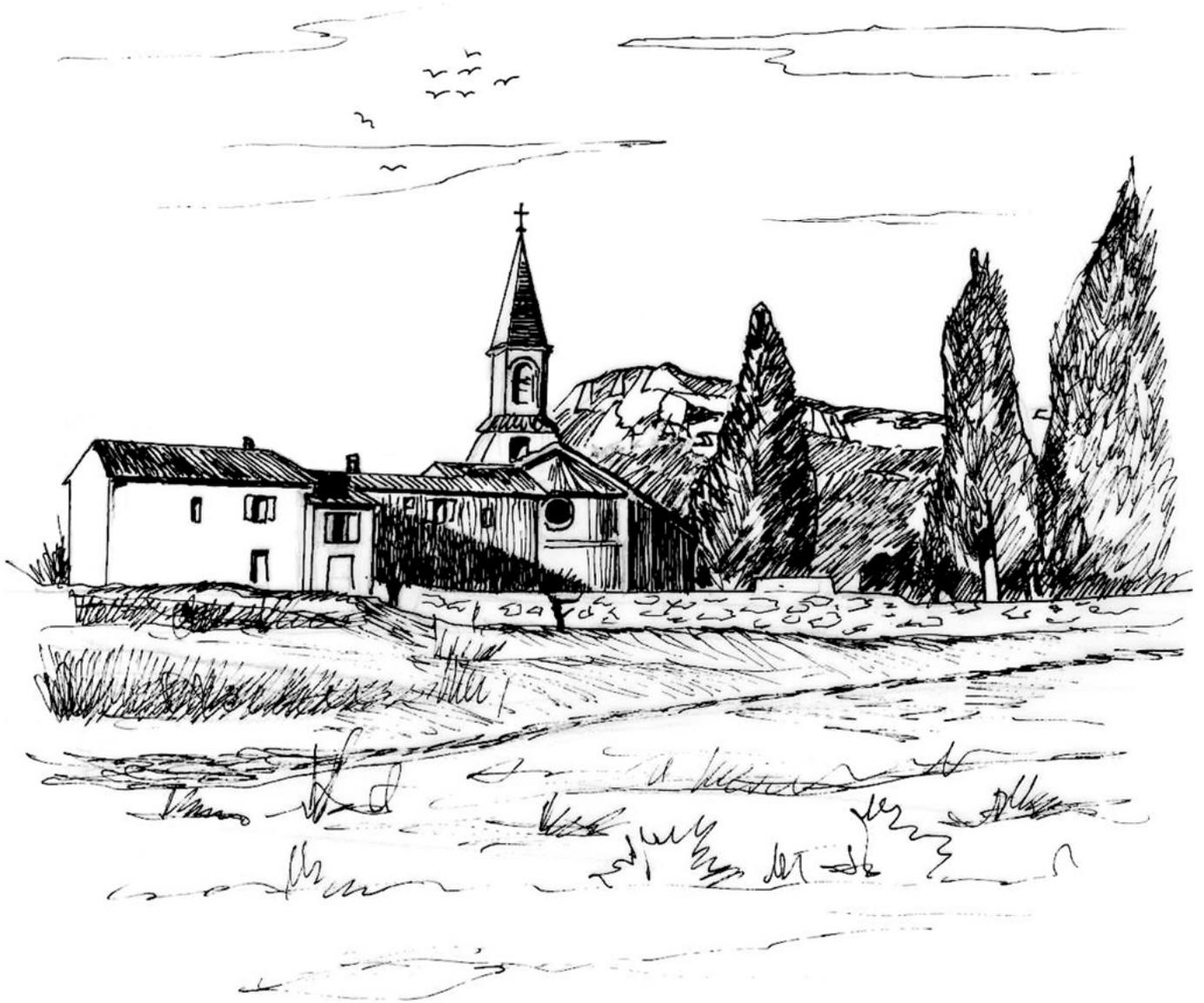


LO PUBLIAÏRE



Ces derniers mois, quelques expressions ont été martelées par les médias. Elles devaient caractériser les événements qui se déroulent sous nos yeux à toute allure...

D'abord: le chaud et le froid, les températures ambiantes ont battu des records vieux de 50 ans. Le conflit des masses d'air a provoqué de violents orages. Après des journées estivales, l'horreur des torrents de boue, de l'eau qui emportent tout sur son passage, qui défoncent les portes envahissant sur plus d'un mètre de hauteur l'intérieur des habitations..

Peut-être les premiers effets du réchauffement de la terre?

Du coq à l'âne: les médias ne nous ménagent pas. Tous les sujets sont abordés, sauf ceux de la normalité. Il faut du jamais vu. Alors les sommes astronomiques touchées par nos chefs d'entreprises sont dénoncées et alimentent une polémique. C'est prévu dans leurs statuts, les résultats ne sont pas pris en compte, ils changent souvent de place...

Les délocalisations d'entreprises aux carnets de commandes bien fournis laissent les employés dans le désarroi, frappés par une injustice qu'ils ne s'expliquent pas. Un chef d'entreprise de St Hyppolite du Fort n'a pu supporter celle de l'entreprise qu'il avait créée. Il s'est donné la mort... Il n'a pas supporté la modernité galopante qui a transformé son entreprise. C'était au plus beau jour 1.000 employés qui se présentaient tous les matins, avec beaucoup de travail mais aussi beaucoup d'avantages. Puis les ventes successives, les restructurations et maintenant les délocalisations. Il s'appelait Pierre JALATTE. Peut-être la guerre économique?

Des médicaments qu'un grand laboratoire pharmaceutique expérimente sur une population africaine. Peut-être une œuvre humanitaire?

Airbus fleuron de technologie aéronautique, se trouve brutalement en difficulté. Les responsables ont d'abord vendu leurs actions avant de commencer à chercher des solutions pour sauver l'entreprise. Première décision, supprimer 10.000 emplois. Ces grands chefs d'entreprises sortis de Grandes Ecoles, ont eux aussi oublié la normalité, soutenus par des actionnaires avides de bénéfices.

L'argent dominateur qui efface les valeurs n'a pas fini de nous apporter quelques désagréments... Oublier ces provocations n'est pas facile pour ceux qui sont dans les difficultés, pas de travail, des bas salaires. . . Croire à un monde nouveau où chacun contribue équitablement aux efforts nécessaires, où les dirigeants montrent l'exemple, où le travail est rémunéré à sa juste valeur.

Peut-être du domaine de l'imaginaire?

Une vague bleue pour mieux gouverner, une opposition pour mieux contrôler. Les rôles sont distribués, il reste maintenant l'action, chacun souhaite que nous arrivions ensemble à remonter la pente et construire une France compétitive où tout le monde profite des bénéfices de son travail..

Peut-être du domaine de la réalité ?

<i>Editorial</i>	2
<i>Les journées CPN</i>	3
<i>Anecdote : révolte des vigneronns 1907</i>	5
<i>Incontournable garrigue</i>	6
<i>Poème</i>	7
<i>A bâtons rompus</i>	8
<i>Mine de talents: suite</i>	9
<i>Température caniculaire : préventions</i>	10
<i>Mots croisés</i>	10
<i>Té du Cerveu</i>	11
<i>Sécurité des tous petits</i>	11
<i>Le petit lapin m'a dit ...</i>	12
<i>Ecole omnisport</i>	13
<i>Résultats des élections</i>	14
<i>Perdants ou gagnants ?</i>	15
<i>Les bobos de l'été</i>	15
<i>Histoire d'une famille au pays</i>	16
<i>A GYM à St Bau</i>	18
<i>La San Isidro à Madrid</i>	18
<i>Nouvelles brèves</i>	19
<i>Etes vous prêts pour faire la fête ?</i>	19
<i>Les travaux des Conseils</i>	20
<i>Etat civil</i>	27
<i>Agenda -</i>	27
<i>Plaisir de lire et à lire</i>	28

 Page de couverture
 « Montoulieu et son église »
 Un dessin de Jean Suzanne

Reproduction interdite de tout ou partie de texte, sans l'accord écrit de l'auteur, édité dans le journal "Lo Publiaire Sant Bauzelenc"

Lo Publiaire

(Association loi de 1901)
 Rue de la Roubiade
 34190 St BAUZILLE DE PUTOIS

Journal d'information trimestriel :
 Agonés, Montoulieu, St Bauzille de Putois

- Président : Jacques DEFLEUR
 - Composition : Thierry CELIE
 - Rédac. : Signataires des articles

Prochaine parution
 N° 87 Octobre 2007

Impression : Arceaux 49,
 1027 rue de la croix verte, Montpellier

La nature et les enfants en fête cet été à Saint Bauzille de Putois.

12èmes rencontres internationales des clubs Connaître et Protéger la Nature du 23 au 26 août

Fête, échanges et découvertes : durant les rencontres de 2007, jeunes et adultes retrouveront les objectifs pédagogiques et festifs des clubs, car ils vivront ces journées en acteurs plutôt qu'en consommateurs : faire connaître et savoir au plus grand nombre la richesse, la beauté et la fragilité de l'environnement méditerranéen.

2007 dans l'Hérault : pour la première fois en pays méditerranéen, Saint Bauzille de Putois

accueillera les rencontres. Les chantiers se dérouleront à Saint Bauzille et à Brissac.

Participants : 500 membres des clubs CPN « connaître et protéger la nature » : enfants, jeunes et adultes encadrants, de France, Belgique, Espagne, Allemagne, Roumanie, Afrique. Des centaines de visiteurs sont attendus samedi 25 août pour l'après-midi ouvert à tous.

Jean BRESSON

Présentation de l'association Goupil connexion et du club CPN

L'association Goupil Connexion est une association loi 1901 qui a été créée en février 1996 dans un village situé à 40 Km au nord de Montpellier, en garrigue, sous l'impulsion de quelques personnes de Brissac et alentours qui souhaitaient mieux connaître et faire connaître les richesses naturelles de leur territoire et qui désiraient les faire partager aux autres.

Sa principale activité est la connaissance, la sensibilisation et le partage des connaissances et des richesses de l'environnement local afin de contribuer à un développement local solidaire respectueux des uns et des autres, humains comme non humains.

L'association Goupil Connexion organise régulièrement des actions destinées au plus grand nombre pour mieux connaître et mettre en valeur le milieu naturel. Un samedi tous les 15 jours, le club CPN « les Blaireaux de la garrigue » qu'elle a créé accueille une vingtaine d'enfants et jeunes

des villages environnants. Elle assure des animations grand public comme la Nuit de la Chouette, la Nuit Européenne de la Chauve-souris, la Fête de la Science, des sorties migrations, oiseaux, insectes, lichens, astronomie et sur bien d'autres thèmes pour montrer la richesse du milieu local.

Un travail entre agriculteurs et producteurs locaux, enfants, restauration de la biodiversité et territoire est en cours ainsi qu'une action forte depuis 10 ans autour de la problématique des déchets dans la nature et de la protection et mise en valeur des richesses aquatiques.

Une exploration "hors des murs" de la nature sans frontières nous a amené à plusieurs reprises à rencontrer et visiter des Catalans et des Pyrénéens.

L'association compte une soixantaine de membres, tous bénévoles. Sa présidente est Marie-Pierre Puech, sa trésorière Marie-Thé Pallarès et sa secrétaire Catherine Audic.



Contact:
Association Goupil connexion
1, lou cantou
34190 - Brissac
tél : 04 67 73 79 25
- 06 08 69 22 26



Programme prévisionnel des rencontres - CPN

Des temps différents dans ces 4 jours
Durant quatre jours du 23 au 26 août 2007, les clubs CPN découvriront notre territoire tout en participant aux forums, aux chantiers. Ils visiteront la région d'accueil ainsi que ses richesses naturelles et humaines en participant à de nombreux ateliers ou sorties sur le terrain. Ils partageront leurs expériences avec les associations régionales, nationales et internationales, les élus, les partenaires publics et privés qui œuvrent dans le même sens. En outre, nous souhaitons vraiment que cette fête soit aussi l'occasion de rencontrer des habitants et des associations et actions locales ainsi que des spécialistes. et professionnels de la nature.
Manifestation de convivialité la grande fête de la Nature donnera l'occasion de rencontrer un plus large public, de le sensibiliser aux problèmes de l'environnement, de l'informer, de susciter sa curiosité, de faire connaître la dynamique des clubs nature mais aussi de l'écouter dans le souci d'une véritable communication.

JEUDI 23 AOÛT 2007

Après-midi: Accueil des clubs et sorties proches du site

Sorties à thèmes naturalistes aux alentours: la vie des bords de l'Hérault, canoë, fabrication de nichoirs, visite du mazet et de la mare des cpn à Brissac, visite découverte naturelle des lieux: Ganges, Saint Bauzille, Brissac, Montoulieu...

Fin d'après-midi: Temps de rencontre
Aucune activité particulière ne sera proposée afin de favoriser les échanges spontanés entre les CPN. Des lieux conviviaux seront mis en place pour favoriser le dialogue (buvette, coins lecture, jeux, expositions largement décorées...).

Inauguration

Soirée: Soirée de présentation des clubs (sous forme de jeu)

VENDREDI 24 AOÛT 2007

Sorties à la journée: Plusieurs sorties de découverte de la région

Organisées en journée et demi-journée
Exemple de sorties: des sorties par milieux: calcaire, granite, schistes, littoral. Loin et moins loin. Troupeaux en estive ou en draille, Vautours de la Jonte, Châtaigneraie, la montagne, les collines, les garrigues et

causses, les rivières, les grottes, les étangs. Une sortie à Montpellier, une autre à Combaillaux -rencontre avec les producteurs locaux, visites de la lombristation-, sortie avec le maire de Brissac en lien avec le chantier de dimanche « le maire fait voir sa rivière» pour établir le livre blanc de la rivière de Brissac, etc..,

Soirée:

Forum, formation et sorties nocturnes

- Débats sur les activités des CPN

Échanges d'expériences: connaître et protéger, comment?

- Atelier de sensibilisation à la vie associative pour les jeunes

- Découverte de la nuit méditerranéenne (sorties chauves-souris, insectes, astronomie, rapaces...)

SAMEDI 25 AOÛT 2007

Matinée: Assemblée Générale de la FCPN avec la volonté d'impliquer les adolescents -en lien avec l'atelier de la veille au soir et activités pour les plus jeunes en ateliers sur place

Après-midi:

« la grande fête de la nature »

Ce moment, accueillant avec stands, diaporamas, ateliers, forums de discussion, sera ouvert au grand public. Stands et animations

- Les clubs CPN présentent leurs projets et leurs réalisations.

- Les organismes et associations, régionales et nationales en lien avec la nature sont invitées à faire connaître leurs activités Les artistes et artisans régionaux donnent à voir, à entendre, à sentir, à toucher, et à goûter!

Expositions

- Un espace sera réservé pour les clubs et les associations qui désirent exposer les travaux réalisés durant l'année, et ce pendant toute la durée des rencontres.

- Des expositions artistiques et naturalistes seront également présentées.

Projections - Conférences - Débats

- Les clubs CPN et les associations pourront projeter leurs diaporamas.

- Des projections de films se dérouleront toute la journée.

- Conférences - Débat en fonction des invités programmés sur le thème « nature à prendre soin chez les humains : comment s'y prendre? », etc...

Des musiques et des spectacles animeront les lieux de la fête. Des personnalités seront attendues. Déjà Jordi Sargatal, l'un de fondateurs du Parc des Aiguamolls de l'Emporda, directeur de la Fondation Territoire et Paysage de la Caixa Catalunya nous a assuré de sa présence.

Soirée:

La Fête : Soirée festive avec différents groupes de musique

DIMANCHE 26 AOUT 2007

Matinée:

Chantier "NATURE" afin que les CPN, ensemble, laissent une trace sur le lieu des rencontres.

D'ores et déjà est prévu un «double chantier»

à Brissac, le long de la rivière Avèze. Le premier dans le voisinage de l'école primaire nouvelle, entre l'école et les sources: faire des lieux d'observation de la faune et de la flore pour les enfants et les visiteurs du parc, refaire des murets écroulés de la rivière et près du lagunage et ses 3 bassins, fabriquer un lieu d'observation. Entre ces 2 lieux, fabriquer un cheminement de découverte des bords de la rivière.

Nous réfléchissons à un chantier aussi sur Saint Bauzille, notre commune d'accueil. Peut-être un sentier de la chevêche, car c'est la première observation de chevêche que nous ayons fait ici.

Midi:

Pique-nique champêtre. Tous les CPN se rassembleront pour partager leur dernier repas ensemble en plein air.

Petite anecdote croustillante relative à la révolte des vigneron en 1907

Dans le village de Vitiviniférac on se prépare à la grande manifestation qui se déroulera à Montpellier le 9 juin.

Comme partout, on sort les pancartes et sur l'une d'elles, on écrit en occitan la formule : « sém endéudats, poden pas pus pagar » : nous sommes endettés, nous ne pouvons plus payer.

La manifestation a lieu, imposante : 600000, 800000 participants.

Le lendemain, on récupère la pancarte, elle a été modifiée. Un farfelu, il y en a toujours un quelque part, profitant de la nuit, en transposant quelques lettres et syllabes, avait transformé la phrase initiale en : « sém enfiamats, poden pas pus gcagar ».

Traduire : nous avons le feu aux fesses, nous ne pouvons plus ch..., en langage chatié, nous dirions déféquer.

Excuser l'humour un peu vulgaire et scato (sic), mais on assure l'anecdote authentique.

Un petit sourire au cours de ces tragiques évènements.

André CHALIER

Salut à vous braves soldats du 17ème de ligne

Sonnet pour les piou piou du 17ème

Ils furent les premiers à combattre, les armes :
Crosse en l'air, à Béziers et devant Paul
Riquet

Capitale du vin, cette ville en alarme
Ne pouvait autrement que les encourager

Le vin coulait à flots et nos jeunes imberbes
Ivres mais glorieux d'avoir désobéi.
Ils n'en restaient pas moins stoïquement
superbes
D'avoir ainsi osé braver leur hiérarchie

Mais ce sera ensuite le tour des repréailles
Versés dans les bat d'af comme de la racaille
Dans le Constantinois, chez les disciplinaires

En mil neuf cent quatorze, le fameux régiment
Se verra tailladé impitoyablement

Clémenceau a donc eu sa vengeance
exemplaire (1)

André CHALIER

(1) : Clémenceau, ministre de l'intérieur à l'époque, se retrouve maître du terrain, après avoir soudoyé le leader, Marcellin Albert.



Au printemps, à l'instant où j'écris ces quelques mots, la garrigue s'est parée d'une couverture fleurie à dominante jaune consécutive à une abondance de pissenlits. Nous sommes au mois de mars, le temps est déjà très beau, trop chaud même pour la saison mais vous me direz c'est toujours ça de pris ! ... Au mois de mai, l'éclosion des coquelicots au bord des routes et dans les champs est un véritable plaisir des yeux. Que notre garrigue est belle jusque sous nos pieds de promeneurs lorsque roulent parfois quelques cailloux provoquant l'envol d'une multitude de sauterelles grises laissant entrevoir leurs ailes rouges au cours de leur fuite éperdue ! En baissant les yeux notre regard est attiré par de nombreuses fourmilières en pleine effervescence ; plus haut, sur une branche de chêne, l'œil averti aperçoit de rutilantes coccinelles à l'assaut d'un succulent repas à base de pucerons. Plus loin, quelques intrépides papillons tentent une première

sortie malgré les risques d'une météo imprévisible, mais me direz vous : « vu ce que dure la vie d'un papillon ! ... »

Cependant, notre terre de prédilection n'est pas toujours aussi accueillante, elle peut parfois nous repousser dans nos progressions champêtres au cours de parties de chasse ou de cueillettes de champignons.

Certains épineux constituant d'énormes « bartas », composés pour la plupart de prunelliers, arborent un manteau blanc dès l'arrivée du printemps. Ce promeneur que vous êtes parfois prend-il le temps de s'arrêter un peu pour s'imprégner et humer les parfums enivrants de notre garrigue ?

Mais celle ci est avant tout un énorme « clapas », fait de pierres blanches calcaires rappelant l'aridité du milieu, où la perdrix rouge aime se réfugier les jours de pluie.

L'agriculteur, le forestier, le cueilleur, le chasseur, l'éleveur l'ont façonnée par leur différentes actions au fil du temps.

Anatole France disait au cours de ses promenades dans cet univers fascinant : « je fais des promenades en campagne, ce sont toujours les mêmes et elles sont infiniment variées »...

Tout un chacun vient prélever ce dont il a besoin : les plantes médicinales ou aromatiques, les champignons, les asperges, les salades, les « pourious » (en voie de disparition, il est vrai), les fruits sauvages. Cette année, le printemps pluvieux a été favorable aux « cagaraoules », la cueillette a été bonne : des centaines pour certains, voire plusieurs milliers pour d'autres !

Dès les beaux jours on s'affaire à rechercher des « gabels » pour les grillades,



ou tout simplement la « ramasse » de chêne. Au début du siècle dernier, on récupérait les glands pour nourrir le traditionnel cochon. Les branches basses étaient coupées et servaient à alimenter les brebis, ou utilisées pour la litière. Nos grands parents élevaient des lapins nourris d'épluchures de légumes, d'herbes soigneusement sélectionnées dans les vignes ou les champs, sans oublier le fameux « pudis » dont ils se délectaient jusqu'à s'en lécher les babines !...

Sur le trajet de l'école, j'avais le bonheur d'admirer les lapins d'Emma et de Félicie dont le nombre





m'impressionnait étant enfant. Emma connaissait bien cette garrigue. Je l'ai vu passer maintes et maintes fois sur le chemin, (qui porte son nom maintenant) chargée comme une fourmi de sacs d'herbes et de branches pour nourrir sa « petite famille » de rongeurs. Elle connaissait bien les plantes médicinales, les utilisait pour soigner et soulager certaines maladies. A cette époque les lapins avaient un goût incomparable, une chair ferme, n'ayant aucune similitude avec leurs congénères actuels insipides et farineux proposés par la grande distribution.

La garrigue, ne l'oublions pas, a contribué à nourrir le monde rural pendant la guerre. Les chasseurs venaient y prélever le gibier pour remplacer la viande qui faisait cruellement défaut, surtout pour les enfants, durant cette longue et triste période.

Cette activité est controversée de nos jours compte tenu qu'elle n'est plus vitale, mais les traditions ancestrales doivent prévaloir lorsqu'il s'agit de notre culture et de notre identité, face à un monde décidant autoritairement de notre destin.

La force de la nature est impressionnante, contrairement à ce qu'on pourrait penser et malgré

certaines voix alarmistes, la forêt méditerranéenne s'étend. De quatre cent mille hectares autrefois, elle représente aujourd'hui neuf cent soixante quinze mille hectares. Elle rejoint le taux de boisement que l'on connaissait au quinzième siècle ! Sa surface progresse de quinze mille hectares par an gagnés sur les terres agricoles, mais surtout sur la garrigue. Le pastoralisme, réduit à sa portion la plus infime explique en partie cette réapparition, pour le reste, il est imputable à la disparition des pratiques et usages forestiers du siècle dernier. La plus grande quantité du bois prélevé servait au chauffage et à la construction des maisons ainsi qu'à la fabrication des navires. On utilisait également le buis pour les ustensiles de cuisine, la bruyère pour les pipes, le chêne pour les roues de charrette, le micocoulier pour les fourches et les cravaches, le cornouiller et le frêne pour les échelles (montants en frêne, échelons en cornouiller).

De façon récurrente tous les ans, en dévorant des hectares de végétation, les incendies transforment notre garrigue en un triste décor lunaire



parsemé de silhouettes noircies jusqu'aux portes de nos villes et nos villages.

En outre, elle se rétrécit à vue d'œil sous la pression immobilière propice au bétonnage excessif et par voie de conséquence à la promiscuité...

Saurons nous efficacement protéger cet espace sauvage autour duquel nous évoluons tous les jours, ou ferons nous « l'autruche » comme dans bien d'autres domaines, à l'intérieur d'un monde qui nous échappe inexorablement ?

Poème :

POURQUOI ?

Pourquoi, pourquoi, pourquoi ?
 Pourquoi toutes ces questions,
 Ces points d'interrogation ?
 Qui a inventé ce signe,
 Puisque le doute il désigne ?
 Lorsqu'on le pose,
 Infime petite chose,
 Au bout de quelques mots,
 Nous nous sentons un peu sots
 D'être toujours incertains
 De nos propres lendemains...
 Mais pourquoi est-on ainsi ?
 Qu'aurions-nous fait si ?
 Et si nous n'avions pas rêvé ?
 Si cela était arrivé ?
 Nous aurions pu être là,
 Faire partie de ceux-là,
 Être ceci et autrement,
 Mais l'aurions-nous voulu vraiment ?
 Car les réponses parfois,
 Ne sont pas celles qu'on croit
 Et entre tort ou raison,
 Reste toujours la question...
 Bien des savants vous diront
 Que ces points d'interrogations
 On fait avancer le monde...
 Nous savons que la terre est ronde
 Car la question s'est posée
 A un esprit bien inspiré :
 Si nous étions tous des génies
 Cela arrangerait nos vies,
 Ce n'est pas le cas, maisPourquoi ?

A.M.Léonard

J'ai de nouveau envie de bavarder avec vous, cette fois -ci à bâtons rompus...

Par exemple sur le sommeil, c'est un sujet d'actualité. J'ai peut-être une solution pour ceux qui éprouvent des difficultés pour le trouver.

Cela m'arrive de me réveiller au beau milieu de la nuit sans raison apparente. Si cela est votre cas, première chose, il faut rester très calme. Se repasser tout ce que vous avez fait la veille, toujours pas envie de dormir. Alors cherchez un problème inextricable qui vous est apparu dernièrement, à force de ruminer toutes les possibilités de solutions, les paupières vont enfin s'alourdir et se refermer. Sinon vous pensez que vous avez gagné les 15 millions de l'Euro-millions, vous commencez la longue liste de ce que vous avez envie de faire ou d'acheter en comptabilisant les frais, vous vous serez endormi avant d'arriver à 15 millions.

Par contre le réveil, suivant le cas, au cours d'un rêve ou d'un cauchemar peut devenir une situation difficile. La question posée est présente, elle a provoqué soit un bonheur intense alors vous êtes pressé de retrouver ce rêve ; soit un véritable effroi qui vous laisse glacé au fond de votre lit.

Toujours rester très calme. Surtout ne pas se lever d'un bond, je vais vous donner quelques exemples... Il m'arrive qu'au bout d'une course effrénée, le sol s'ouvre devant mes pieds et je m'effondre dans un précipice, quel réveil ! ...

Il m'arrive aussi de rencontrer un jeune taureau, blanc et noir, qui meugle le museau déformé par la haine, soulevant la terre avec ses sabots et d'un seul coup bondit vers moi. L'arbre le

plus près, est un pin, avec son tronc à l'écorce rugueuse, ses branches resserrées, ses aiguilles acérées. Je me retrouve au sommet, essoufflé, couvert d'égratignures, surpris de ne pas voir la bête à mes pieds, finalement ce n'était pas à moi qu'il en avait mais à un autre taureau d'un troupeau voisin, quelle peur !... Cette histoire m'est réellement arrivée et m'obsède de temps en temps. Une nuit, je rêvais que j'étais à la chasse aux sangliers. J'étais à mon poste depuis plus d'une heure. Je venais de terminer une tartine au fricandeau. Il faisait très beau, un ciel limpide, une petite fraîcheur très agréable. Tout était calme. Je lisais alors le journal, ligne après ligne, j'écrivais quelques mots sur un bloc-notes. Mes pensées s'éloignaient de l'espace de chasse pour voguer vers d'autres lieux. Quand soudain des aboiements furieux éclatent droit devant moi, une meute de chiens venait de débusquer des sangliers qui s'enfuyaient droit vers moi. Je me redressais d'un bond, le fusil à l'épaule, éparpillant bloc-notes, journal, crayon autour de moi. Ils s'approchent 100 mètres, 50 mètres, 25 mètres, que c'est long, je baisse le fusil pour respirer un peu, me décontracter, pour mieux reprendre la position. 20 mètres, j'entends les pierres qui roulent sous leurs sabots, les buissons bruissent, les branches se brisent avec un bruit sec caractéristique, ils sont là... 10 mètres...

Du quel côté vont-ils sortir, à gauche, à droite, seuls mes yeux scrutent les taillis, je ne respire plus. Les sangliers s'arrêtent brusquement, les chiens aussi, plus rien, un silence lourd s'abat autour de moi... C'est alors que je me réveille avec un sentiment de

frustration aiguë. Pour me rendormir, c'est facile, j'essaie de comptabiliser les sangliers que j'ai tués depuis que je chasse et dans quel bois... Si ça ne marche pas, je commence la liste de ceux que j'ai manqués, longue liste, j'ajoute à quel poste et dans quelles circonstances, je m'endors très vite tout honteux. . .

Une autre nuit, je rêvais que j'arrivais sur le terrain de boules. Un groupe de joueurs était déjà là. Les uns assis, les autres debout, ils discutaient entre eux les boules rangées à leurs pieds. Personne ne semble vouloir commencer à jouer. Le temps passe. Un joueur ramasse ses boules et s'en va, sans rien dire.

Il flotte une ambiance bizarre, chacun se regarde et n'ose donner le coup d'envoi. Intrigué, je m'approche d'un joueur qui se trouve un peu à l'écart et qui lance quelques boules pour s'entraîner ou pour passer le temps. Je lui demande : « Que se passe-t-il ? Personne ne joue ? ». Il me précise que les équipes sont tirées au sort, un concours à la mêlée en quelque sorte. Nous plaçons nos boules en enfilade et quelqu'un de l'assistance qui ne connaît pas les propriétaires des boules, énonce des numéros de 1 à 4 ou de 1 à 6, pour constituer les équipes. Il fut un temps où quelqu'un possédait un sac en jute, il plaçait toutes les boules à l'intérieur et les sortait l'une après les autres.

C'est alors que je me réveille mal à l'aise, une fois de plus... Comment se rendormir, hé bien en cherchant une solution à ce dilemme... Parce que c'est à la mêlée, les pétanqueurs tardent à se mettre en train, pourtant c'est un jeu de traditions conviviales. Mais voilà, ce n'est pas seulement un jeu,

c'est en fait une compétition. Les bons joueurs d'un certain niveau vous diront qu'ils n'aiment pas les parties trop faciles, le sort désigne souvent les bons joueurs ensemble contre les joueurs les plus faibles. La partie est vite menée avec souvent une Fanny à la clé. Pas le temps de se concentrer, de s'appliquer. Pour mieux jouer, il faut de valeureux adversaires qui résistent. L'émulation est source de progrès. Il faut donc s'inscrire dans les concours officiels pour se frotter à des équipes aguerries, pour les inquiéter, il faut sortir le grand jeu, il faut savoir se transcender. Il est certain qu'il faut être régulier à un certain niveau, puis être capable d'élever son jeu, quand il le faut. Mais finalement une partie facile de temps en temps, cela arrive aussi dans les grands concours même comme celui de La Marseillaise. Une partie facile de temps en temps ne peut pas changer le talent d'un bon joueur et encore moins celui d'un joueur moyen. L'idéal serait de placer les boules des pointeurs d'un côté et les boules des tireurs de l'autre pour équilibrer les parties. Mais deux pointeurs contre deux tireurs, l'issue n'est pas toujours celle qui est normalement prévue... D'autres préfèrent qu'une somme d'argent même minime soit l'enjeu de la partie. Justement pour éveiller

ce sentiment de gagne donc de s'appliquer. Il est vrai qu'une partie sans enjeu, peut-être, jouer en dépit du bon sens, tirer alors qu'il faut plutôt pointer, une prise de risque qui peut s'expliquer par cette expression souvent entendue « on ne joue pas la baraque ». Alors que pour gagner une partie de concours, il ne faut commettre aucune erreur de jeu, technique comme tactique. .. L'espièglerie du bouchon ou le contre malheureux ne suffisent pas à agrémenter la partie, il leur en faut un peu plus, des adversaires reconnus, un enjeu, un besoin de sentir qu'ils peuvent élever leur jeu et vaincre de bonnes équipes. L'humeur, le talent, l'argent, l'amitié, la chance, le problème est posé, la solution est difficile à trouver : comment réconcilier tout le monde en faveur du concours à la mêlée?

Pourquoi ces cauchemars?

Ils proviennent certainement d'une inquiétude interne, cachée au fond de soi.

Ce précipice, c'est peut-être la falaise ocre et verte de la carrière de Piocan qui se voit de tous les côtés comme une large blessure au milieu des chênes verts. Ces animaux sauvages qui nous attaquent, c'est peut-être cette inquiétude de constater qu'ils disparaissent peu à peu de notre environnement. Que la nature se transforme, elle

aussi souffre de la pollution, du réchauffement de la planète, de notre manque d'attention envers elle. Les joueurs qui s'affrontent, c'est peut-être une inquiétude de perdre son savoir faire, la soif d'atteindre le haut niveau. Quelques réflexions savamment dosées, augmentent la pression: par exemple, vous allez au concours de tel village, ce n'est pas la peine de couper le moteur, vous serez bientôt de retour... La revanche du joueur qui n'ose pas affronter l'inconnu...

Si jamais vous n'arrivez pas à dormir malgré tous ces conseils, un dernier, mon secret : je rêve que je suis au milieu d'un lagon, avec sa plage bordée de cocotiers penchés vers l'eau qui palpite doucement sur le sable doré. La couleur de l'eau passe du vert au bleu foncé au fur et à mesure que l'on s'avance dans cette eau à 30°. Et puis une pirogue file sur l'eau, un chant s'élève, doux et lancinant, mince une sirène...

Je nage de toutes mes forces pour la rattraper, sans jamais l'atteindre. Je m'endors épuisé...

Parfois une nageoire noire et triangulaire fend l'eau dans ma direction, la sirène a pitié de moi et m'embarque dans sa pirogue... Je vous laisse deviner la suite...

Mine de Talents : informations complémentaires.

Site internet : minedetalents.com

Site internet du réseau de coopératives : cooperer.coop

Gérante de Mine de talents : Sylvie CATELAN : 06.88.14.41.59

Mail : contact@minedetalents.com

Pour un premier contact : les informations collectives de Mine de Talents :

- ANDUZE : 1^{ier} mardi de chaque mois de 10h

à 12h au Centre de ressources de la vie associative, 15, av.Rollin, Anduze

- ALES : 2^{ème} lundi de chaque mois de 13h 30 à 15h à PIST'OASIS II 6 Bat. F, 131 impasse des Palmiers - Alès

- LASALLE : 3^{ème} lundi de chaque mois de 13h 30 à 15h au Pole accueil et services, 75, rue de la Place – Lassalle

- NIMES : 1^{er} et 3^{ème} jeudi de chaque mois de 14h à 15h 30 chez ACTIS Conseil, 1, rue porte de France - Nîmes

Température caniculaire et déshydratation

Les risques de déshydratation sont particulièrement importants aux deux âges extrêmes de la vie.

Privés d'eau et de nourriture, nous mourrons en quatre jours alors que nous pouvons survivre trois à quatre semaines avec uniquement de l'eau, composant à plus de 60% de notre corps.

L'organisme humain adulte élimine deux à trois litres d'eau par jour, principalement par les reins, le tube digestif, les poumons et la peau. Ces pertes organiques doivent être compensées régulièrement par un apport en boissons ou aliments en fonction de l'âge, de l'activité physique ou des conditions de vie.

Les signes évocateurs de la déshydratation sont : dessèchement de la bouche, de la langue, fatigue, maux de tête, pouls rapide et faible, pli cutané persistant après pincement de la peau et relâchement de la pression. Enfin, troubles de la

conscience et confusion risquent d'évoluer vers le coma.

Le « coup de chaleur » se caractérise par une élévation excessive de la température interne avec forte rougeur, sensation intense de chaud puis ébriété, malaise et perte de connaissance. Les risques de lésions tissulaires et séquelles neurologiques sont très importants.

- L'organisme du nourrisson est composé à 75% d'eau et sa surface d'échanges cutanés, rapportée à son poids, est double de celle de l'adulte, ce qui favorise les pertes hydriques : d'où vigilance accrue lors de fortes chaleurs, de diarrhée aiguë ou d'épisodes fébriles. La déshydratation est responsable en France chaque année de 45 à 80 décès d'enfants de moins de 5 ans.

- Chez la personne âgée, le problème est lié au vieillissement rénal couplé à

une altération physiologique de la sensation de soif, le tout aggravé par des traitements diurétiques prolongés. Chez les seniors, la fonction de la sudation est souvent perturbée avec risques accrus d'hyperthermie.

Chez les sujets âgés en bonne santé, le risque de déshydratation doit être toujours présent et la vigilance de tout instant chez les malades atteints d'Alzheimer, de diabète, diarrhées et maladies infectieuses.

Il est donc primordial de boire souvent, tiède ou froid, sucré ou salé.

Si la déshydratation survient et s'aggrave, la voie veineuse s'imposera avec des solutés d'eau additionnés de glucose, de sodium, de bicarbonate et de potassium pour compenser les pertes et permettre un apport énergétique impossible par voie digestive.

Michèle BRUN

MOTS CROISES

Par Christian LECAM

HORIZONTAL

1. Friandise montpelliéraine
2. Composant marin – l'Irlande gaélique
3. Essentielles pour les GYPSYS KINGS
4. Préfixe novateur – Elles reçoivent un choix
5. Spécialiste au service de tous
6. Elles sont le plus souvent souriantes
7. Dans le pied – Il nous sonde
8. Soutien le veau ou la vache – Mange le roi

VERTICAL :

- A. Ville de l'Hérault
- B. Punirais violemment
- C. Débilité
- D. Sur la table ou sur le court – Non loin de Dijon
- E. Egalement
- F. Ils sont par fois de sport
- G. Ne sont pas à moi
- H. Culture de Haute Ecosse – Roue à gorge
- I. Pronom personnel – Fréquentes lors des foulées du Thaurac

	A	B	C	D	E	F	G	H	I
1									
2					■				
3									■
4				■					
5								■	
6									
7	■			■					
8					■		■		

(Solution page 26)

Un père s'étonnait de voir son fiston de 6 ans pianoter nerveusement un clavecin, il interrogea l'enfant :

« - Mais, dis-moi petit, qu'est ce que tu essaies de faire ?

- J'ESSAIE DE MARIER DES NOTES QUI S'AIMENT ENTRE ELLES »

Le papa s'appelait Léopold MOZART



Les mois d'avril et mai ont été marqués par plusieurs rendez-vous à la salle polyvalente. A cette occasion, nous remercions la municipalité, en la personne de son maire, M. Rémy CARLUY, pour la mise à disposition de la dite salle.

La collaboration de l'Association Hoka Hey, mais surtout le rôle d'intermédiaire de Fansou Navel, s'avère être un vrai relais d'information et d'ouverture pour ce type de manifestation.

Anne Marie Primard, docteur en nutrition, heilpraktiker, névroxologue, spécialisée sur le cerveau et les programmes cellulaires, a su captiver une assistance... mais oui nombreuse ... sur un sujet qui pouvait paraître rébarbatif ! Nul besoin d'être érudit ou initié; seuls suffisent la curiosité et le désir de grandir en connaissance.

Ci-après les analyses commentées :

Santé du cerveau, bien comprendre son fonctionnement :

Avec l'imagerie électromagnétique, l'exploration du cerveau a fait une avancée énorme. On peut observer dans le cortex cérébral les modifications de la représentation du corps. De même la conscience n'est plus inaccessible à la Science. Aujourd'hui on sait que le hasard a peu de place dans les mécanismes complexes qui permettent la connexion entre eux de milliards de neurones.

L'impact des émotions et des peurs sur la santé du cerveau :

Nous rêvons tous d'avoir la parfaite maîtrise de notre fonction cérébrale dans toutes les situations que nous vivons, or les réactions que nous avons ne sont souvent pas celles que nous attendons et nous nous sentons ainsi limités par des peurs et des émotions qui nous submergent et nous maintiennent dans une médiocrité que nous ne reconnaissons pas pour être notre vraie dimension.

La déesse mère :

Lorsqu'on étudie les mythes qui ont construit nos sociétés, on découvre que, bien avant l'émergence du Dieu Père, avait existé un système culturel où le féminin était sacré, avec des femmes libres et indépendantes.

Comment la femme a-t-elle été « démonisée » avec l'avènement de la domination masculine et pourquoi? Un mystère que les neurosciences peuvent contribuer à éclaircir, puisque depuis des siècles, le cortex cérébral est développé au détriment du cerveau animal qui est sévèrement refoulé, tant l'Homme refuse sa nature sauvage qui le relie au vivant.

Où se trouve l'archétype de la Déesse Mère à l'intérieur de la femme moderne?

Un monde en Paix ? Une seule condition : que les femmes retrouvent leur rôle d'initiatrices capables de donner la vie mais aussi de faire aimer la vie.

Un prochain rendez-vous de conférence est prévu pour la rentrée.

Les intervenants se manifesteront pour préciser les dates.

Danièle BOUTIER-GIRARD

Sécurité des tous petits

L'eau chaude à la sortie des robinets de salles de bains est passée de 60 degrés à 50 degrés depuis le 15 décembre 2006. Cette disposition des pouvoirs publics fait suite à une recommandation de la commission de sécurité des consommateurs.

Un contact de trois secondes avec une eau à 60° suffit pour causer une brûlure du troisième degré chez un jeune enfant alors que cette durée passe à une minute (20 fois plus) si l'eau est à 50°.

Les particuliers disposant d'un chauffe-eau individuel

peuvent installer un mitigeur sur les robinets ou directement à la sortie du ballon d'eau chaude selon les recommandations de la C.S.C. précitée.

Michèle BRUN

Un conte, qu'est-ce que c'est ?

Le conte est un récit joli ou mensonger, éventuellement ridicule ou plein de sagesse. Une fable où l'imagination est reine et peut procurer plaisir ou émotion. Ça peut s'adresser à des enfants en quête d'histoires où possible et impossible ne sont pas forcément contradictoires. Ou à des anciens enfants, des adultes, et ressembler ou évoquer des faits de la vie réelle ou qui pourrait l'être, à travers la fiction.

Dans les deux cas, l'expérience et l'invention se complètent, pour le plaisir des uns et des autres. C'est ce que je souhaite à tous les lecteurs pour qui j'ai essayé d'écrire ces lignes.

Jean SUZANNE

Le petit lapin m'a dit...

par Jean de la Lune

Un conte pour les enfants (ou ceux qui les aiment)



Visiblement, ce petit lapin blanc était complètement perdu. C'est rare de voir des lapins dans cet endroit. Et quand il y en a, en général, ils ne sont pas blancs mais plutôt gris. Et quand ils voient un humain, aussitôt ils s'enfuient ou se cachent. Celui-là ne bougeait pas quand je me suis approché. Il a tourné la tête dans tous les sens comme s'il cherchait quelque chose ou quelqu'un. Ce n'était pas un adulte. Il était encore tout petit. Je m'accroupis près de lui et doucement, pour ne pas l'effrayer, j'avais ma main. Il s'est arrêté de bouger et a serré pattes et oreilles contre lui. Je l'ai caressé et j'ai senti trembler.

- Qu'est-ce qui t'arrive ? Tu as l'air d'avoir peur. »

Je sais bien qu'un lapin ne peut pas me répondre. Pourtant, à ma grande surprise, il l'a fait d'une petite voix :

« Henriette, où elle est ? »

Hébété, je ne savais quoi répondre et je l'ai pris dans mes bras sans m'arrêter de le caresser. Il tremblait toujours.

- Qui c'est Henriette ? » lui dis-je à l'oreille.

Il m'a regardé de son œil noir.

- Tu ne la connais pas ?

- Non

- Sa maman m'a acheté au

marché de Ganges pour son anniversaire, il y a quelques jours. Et depuis, je suis dans sa chambre qui donne sur un balcon. Elle me donne à manger tous les jours, surtout des carottes. Je l'aime bien.

- Et alors, comment ça se fait que tu es là ? Tu t'es échappé ? » demandais-je au petit lapin, bavard pire qu'une pie. Il s'est redressé et, en parlant, ses petites moustaches blanches vibraient comme s'il avait tant de chose à dire qu'il avait peur de ne pas avoir le temps de le faire. Je n'avais jamais vu ça. Et il reprit à toute allure, de peur d'oublier quelque chose :

- Non. Mais elle a voulu m'emmener promener avec elle. Sa maman voulait pas. Alors elle a attendu qu'elle parte faire ses courses, elle m'a attrapé et m'a mis sur le porte-bagages de son vélo. Moi, j'avais peur. Mais elle est partie à toute vitesse. Je me suis fait tout petit en m'accrochant de toutes mes forces. Sur la route, elle n'arrêtait pas de me parler. Mais à un moment, on a quitté la route et on a pris un petit chemin forestier plein de cailloux et de trous. J'étais secoué et je me cramponnais encore plus. Mais il y a eu un trou plus grand que les autres et j'ai été éjecté. J'ai crié « au

secours » mais le vélo faisait du bruit et elle me parlait sans arrêt. Elle ne m'a pas entendu et je l'ai vu filer jusqu'au premier tournant où je l'ai perdue et je me suis trouvé tout seul dans le bois.

- Alors, qu'est-ce que tu as fait ?

- Il faisait sombre dans le bois. Et à côté, on voyait un peu un champ. J'y suis allé.

- Tu avais peur ?

- Oui. Mais au bout d'un moment, j'ai entendu du bruit dans les herbes. Et j'ai vu arriver deux petits lapins qui jouaient à se poursuivre. Ils m'ont vu et ils avaient l'air tout étonné. Y'en a un qui m'a dit : « qui tu es toi, qu'est-ce que tu fais là ? » J'allais lui répondre quand l'autre a éclaté de rire : « regarde, il est tout blanc, il a dû tomber dans un seau de peinture ! » L'autre s'est mis à rire aussi. C'est là que j'ai remarqué qu'ils étaient gris tous les deux. Mais ça ne faisait rien, j'étais prêt à jouer avec eux. Mais eux pas. Ils sont partis un peu plus loin puis ils sont revenus avec toute une bande de petits lapins tous gris comme eux qui criaient : « Hou, le lapin blanc, il est tombé dans le seau de lait de la vache » Il y en a un qui a crié : « c'est un lapin albinos »

et ils ont commencé à me lancer des cailloux.

J'aurais voulu les calmer en leur disant : « soyez pas racistes, on n'est pas de la même couleur mais qu'est-ce que ça fait, on est tous des lapins quand même » mais ils n'entendaient rien et il y en a qui se sont approchés de moi, ils m'ont bousculé, un autre m'a même mordu. Alors je suis parti à toute allure, après ils ont continué à crier contre moi, mais heureusement ne m'ont pas suivi.

- Et tu t'es retrouvé là, tout seul ?

- Bé oui. Mais j'avais toujours peur... jusqu'à ce que tu me trouves » Et, en effet, il avait cessé de trembler.

- Ca va mieux maintenant ?

- Oh oui ! Mais j'aimerais bien que tu me ramènes chez Henriette. J'étais si bien chez elle. J'aurais jamais dû quitter sa maison.

- On la retrouvera ton Henriette.

Effectivement, en interrogeant mes enfants à leur retour de l'étude du soir, il m'a été facile de l'identifier. D'autant plus qu'Henriette avait déjà beaucoup parlé de son petit lapin blanc et que, justement c'est le jour où elle l'a perdu

qu'elle avait promis à tous de le leur amener à l'école, avec l'accord de la maîtresse.

Ce soir-là, je suis donc allé chez elle avec son petit chéri blanc. Avant de sonner à la porte, j'ai entendu ses sanglots et les paroles rassurantes de ses parents : « c'est un peu de ta faute aussi, je t'avais demandé de ne pas le faire sortir d'ici. Alors arrête de pleurer. Et tu verras, on le retrouvera, il ne peut pas être allé bien loin »

Alors j'ai sonné et on m'a ouvert. Henriette était là, son visage couvert de larmes éclairé d'un grand sourire à la vue de son cher petit lapin blanc. Celui-ci, d'un bond, a sauté de mes bras dans les siens et s'est retrouvé couvert de bisous éperdus.

Ainsi s'est terminée cette escapade involontaire de l'ami d'une petite fille aimante mais étourdie.

Depuis, le héros de cette histoire n'a jamais plus ouvert la bouche que pour manger ses carottes et je suis le seul à l'avoir entendu s'exprimer dans ce langage que les lapins ne connaissent jamais. Même les blancs.

Mais je ne le dirai à personne.

Ecole omnisport de la Séranne

Voici la saison 2006 – 2007 terminée.

L'équipe première termine 10^{ième} après une dure saison.

Les 15 ans ont effectué une très bonne saison et terminent 1^{iers} de la poule Honneur.

Les 13 ans quant à eux sont à créditer d'une saison moyenne en Excellence.

Les Benjamins, malgré un maigre effectif, n'ont pas démerité.

Les Poussins I terminent la

saison en Excellence et obtiennent un bon classement.

Les Poussins II, dont la plupart débutaient dans cette catégorie, terminent à la 3^{ième} place de leur poule 3^{ième} division.

Quant aux débutants, nombreux cette année, ils ont participé à plusieurs plateaux, en fin de saisons, nos équipes ont participé aux tournois de Claret, Valleraugue, Avèze,

Saint Hippolyte du Fort.

Le bureau remercie tous les dirigeants et parents qui ont joué le jeu et sans lesquels le club ne pourrait vivre.

Je termine par nos vieux crampons qui, malgré l'âge, terminent 2^{èmes} d'un championnat relevé.

Nous souhaitons à tous de bonnes vacances, rendez-vous en septembre pour une nouvelle saison.

Frantz REBOUL

Résultats des élections

Présidentielle et Législative 2007

Présidentielle 1 ^{er} tour dimanche 22 avril 2007	1	2	3	4
Inscrits	194	126	1099	7608
Abstentions	22	14	123	978
Votants	172	112	976	6630
Nuls	1	1	13	87
Exprimés	171	111	963	6543
O. BESANCENOT	5	15	45	340
M.-G. BUFFET	1	3	20	126
G. SCHIVARDI	1	5	7	42
F. BAYROU	17	15	128	896
J. BOVÉ	5	6	27	139
D. VOYNET	3	3	21	97
P. de VILLIERS	2	0	13	154
S. ROYAL	48	39	232	1713
F. NIHOUS	15	3	54	195
J.-M. LE PEN	17	6	140	985
A. LAGUILLER	1	1	17	84
N. SARKOZY	56	15	259	1772

Législative 1 ^{er} tour dimanche 10 juin 2007	1	2	3	4
Inscrits	195	126	1107	7614
Abstentions	62	32	357	2570
Votants	133	94	750	5044
Nuls	2	1	14	88
Exprimés	131	93	736	4956
R. Lecou (UMP)	58	20	316	2090
F. Jamet (FN)	4	3	36	310
J.-P. Moure (PS)	33	30	187	1291
O. Cousin de Mauvaisson (LO)	0	2	16	85
C. Clausier (MPF)	1	1	4	73
D. Simon (LFEA)	1	2	5	36
E. Comunale (DIVECO)	0	1	7	42
A. Claparede (CPNT)	10	3	50	198
B. Chichignoud (VERTS)	7	9	22	134
E. Martel (MNR)	0	0	3	18
Y. Garcia (PCF)	10	15	51	347
J.-L. Passaro (LT)	1	3	7	57
H. Madani (MD)	6	4	32	275

Présidentielle 2 ^{ème} tour dimanche 6 mai 2007	1	2	3	4
Inscrits	194	126	1099	7611
Abstentions	22	15	121	973
Votants	172	111	978	6638
Nuls	6	8	32	271
Exprimés	166	103	946	6367
M. N. SARKOZY	89	27	515	3377
Mme S. ROYAL	77	76	431	2990

Législative 2 ^{ème} tour dimanche 17 juin 2007	1	2	3	4
Inscrits	195	126	1101	7608
Abstentions	55	33	323	2442
Votants	140	93	778	5166
Nuls	4	2	20	198
Exprimés	136	91	758	4968
J.-P. Moure (PS)	65	67	354	2542
R. Lecou (UMP)	71	24	404	2426

1 Agonès - **2** Montoulieu - **3** St Bazille de Putois - **4** Canton de Ganges

Perdants ou gagnants ?

Il était une fois... Mais non, ce n'est pas un conte que j'avais envie d'écrire aujourd'hui, il y a déjà quelques temps, mais certaines réflexions sur cette période particulièrement houleuse pour nous français, qu'ont été la pré-campagne et la campagne pour les élections présidentielles. J'ai longuement hésité. Puis celles-ci ont eu lieu avec le résultat que tout le monde connaît, satisfaisant pour les uns, décevant pour les autres. Pendant toute cette période, comme tout le monde, j'ai eu l'occasion d'en parler. Avec ceux dont je savais les opinions proches des miennes, pas de problèmes particuliers, sauf quelques nuances sur l'intensité de la conviction personnelle, la part de la raison ou de l'émotion, la solidité ou la relativité de tel ou tel argument. Avec ceux d'opinions connues à l'inverse des miennes, le dialogue était délicat. Si, de part et d'autre, on est tellement sûr de soi que toute discussion ne peut

aboutir qu'à une confrontation stérile, il vaut mieux ne pas insister. Si, au contraire, chacun est disposé à écouter l'autre, à peser les arguments de l'un et de l'autre, sans blocage sur ses propres positions, cela peut être positif. Ca peut même (sans pour cela remettre en cause ses options fondamentales personnelles) aider à reconsidérer, revoir, voire rectifier ou consolider les bases sur lesquelles s'appuient ses propres options fondamentales.

Il m'est arrivé aussi d'aborder le sujet des élections avec des personnes dont j'ignorais le point de vue. Il fallait alors être prudent. Ne pas foncer de peur de provoquer une réaction trop vive qui pouvait porter atteinte aux relations normales et de bonne qualité que la vie avait installées entre nous. Si, à la base de ce genre de contact, il y a le respect de l'autre, que ses opinions soient ou non les mêmes que les miennes,

alors on peut essayer d'aller plus loin, mais toujours avec précaution.

A l'heure où j'écris ces lignes, la première étape est passée. Restent les élections législatives. Et pendant leur préparation, le problème des relations avec les autres sera probablement le même que pour les élections présidentielles, la démocratie n'est pas synonyme d'absolu, contrairement à une société ou le bien et le mal, le bon et le mauvais, le vrai et le faux seraient des dogmes officiels et obligatoires pour tous, édictés par un petit nombre. Ce type de régime totalitaire a hélas souvent existé et existe encore ici ou là.

A chacun d'entre nous d'éviter tout ce qui pourrait nous y faire retourner que ce soit avec la rancœur de certains perdants épris de vengeance, ou avec le mépris de certains gagnants aveuglés par leur victoire.

A suivre ...

Jean SUZANNE

Entre autres « bobos de l'été »

Quelques séances à la piscine, une après-midi à la plage, des jeux des pieds dans l'eau et quelques mois plus tard, apparition possible de verrues ou d'ongles des pieds atteints de mycose.

Les verrues sont dues à des virus de la famille des papillomas qui sont contagieux et se transmettent par les squames de la peau (pellicules de cellules mortes). L'origine de la contamination est difficile à identifier car le temps de latence entre la contagion et l'apparition de la verrue est de plusieurs mois. A titre préventif, il faut porter des tongs ou des sandales à la piscine, en salle de sport,

avoir une serviette de bain personnelle, bien sécher les pieds.

La majorité des verrues disparaît spontanément mais certaines sont tenaces et récidivantes.

Le traitement classique est l'application cutanée de crèmes kératolytiques à base d'acide salicylique qui vont éliminer les couches superficielles de l'excroissance qu'est la verrue. A défaut, on peut « brûler » par le froid (cryothérapie à l'azote liquide) et après plusieurs séances de quelques secondes, la verrue « gelée » tombera dans une dizaine de jours.

Pour les ongles, notamment, s'ils deviennent jaunis, épaissis, qu'ils se décollent, il se peut que vous ayez une onychomycose pour les mêmes raisons : chaleur et humidité, fréquentation de lieux collectifs, port prolongé de bottes ou de baskets. La consultation médicale est souhaitable car il peut y avoir infection de la peau qui entoure l'ongle, notamment chez les diabétiques, et dissémination de champignons pouvant migrer vers les plis cutanés.

Michèle BRUN

Histoire d'une famille au pays de Saint Bauzille de Putois à l'époque des guerres de religion

Ce texte est un travail réalisé par les élèves de la classe de CM2 de l'école du Thaurac de St Bauzille de Putois. Il raconte, sous forme de romance, la vie d'une famille à l'époque des guerres de religion. Etayé par des documents historiques, il nous fait revivre l'atmosphère trouble de cette période de notre histoire qui dura plus de 200 ans.

Je suis là depuis plus de sept cents ans, au bord de l'Hérault, près du village d'Agonès. Je suis le mas de la Vielle, construit durant cette époque que l'on appelle le Moyen-âge.

J'en ai vu passer du monde, mais ceux qui ont vécu ici le plus longtemps, c'est la famille Gay.

Aujourd'hui, j'ai envie de vous parler de cette période difficile, où nous avons été catholiques puis protestants puis catholiques à nouveau. C'était au 16^{ème} siècle, à l'époque de la Renaissance, quand de nouvelles idées arrivèrent en France.

-haut ? cria Louis Gay à François.

- Les huguenots ont mis le feu à l'église du village, hurla François. Je vais voir quels sont les dégâts.

- Je viens avec toi, dit Louis en le rejoignant.

Pendant tout le temps où ils étaient partis, je vis Marcelline ranger la maison avec inquiétude.

Plus tard, c'était le début de l'après-midi, Louis et François revinrent et discutèrent des événements. Les deux hommes étaient très en colère contre les membres de la nouvelle religion dite réformée.

réunissent en secret pour boire du véritable sang, renchérit Louis.

- Heureusement, notre église n'a pas été trop abîmée. Nous pourrions la reconstruire.

Et comme ça, pendant cette longue période de guerres, j'en ai entendu parler souvent des conflits entre les protestants et les catholiques et de toutes les destructions qu'ils ont faites les uns et les autres.

Amira, Quentin, Noémie

Quelques années plus tard, je vis arriver un soir Maître Martial, le notaire et André Caizergues, le curé. Les meilleurs amis de Louis Gay étaient déjà là. Mathieu Monteil était venu avec sa femme Adrienne qui était allée rejoindre Marcelline à la cuisine.

- Resterez-vous tous pour le repas ?

- Avec plaisir, répondit Mathieu.

- Oui merci, ajoutèrent le curé, le notaire et les autres.

Le notaire ouvrit son sac et en sortit des feuilles de papier. Je compris qu'ils allaient signer le testament de Louis. Maître Martial lut un long moment puis chacun signa son nom sur le papier.

Pendant ce temps, les femmes avaient préparé le repas et mettaient la table.

- Pouvez-vous nous parler de ce testament, demanda Marcelline.

- Non, c'est une histoire d'hommes, lui répondit son mari. Remplis plutôt nos assiettes.

C'est le curé qui commença à parler des conflits religieux.

- Savez-vous qu'à Ganges



Un matin de 1562, Marcelline Gay ouvrit ses volets et vit de la fumée au loin, vers l'église d'Agonès. Elle appela son mari qui la rejoignit à la fenêtre. Au moment où il arrivait près d'elle, François Causse, leur ami, passa en courant:

- Qu'est-ce qui se passe là

- Nous devons nous venger, dit Louis qui tournait en rond dans la cuisine. Les huguenots sont des hérétiques. On dit qu'ils dansent avec le diable les soirs de pleine lune.

- Ils ne croient pas au pape ! s'écria Marcelline, ni à la communion.

- Ma sœur m'a dit qu'ils se

presque tout le monde s'est converti à la religion réformée ?

- Oui, à Montoulieu et au Vigan aussi. Ils vont même construire un temple

- A Montpellier les catholiques résistent. Les huguenots n'ont pas tout gagné.

Alexia, Enzo

Je me souviens comme si c'était hier de ce bel après-midi de 1589 où tout changea. Louis Gay était mort et Marcelline restait seule avec ses enfants qui avaient grandi.

C'était l'été. Louis, le fils aîné de Louis et Marcelline était parti travailler sa vigne.

Jehan arriva avec une jeune femme qu'il présenta à sa mère.

- Maman, voici Jeanne Brun, la fille de Bernard Brun, le marchand de drap de Ganges. Nous avons décidé de nous marier.

- C'est merveilleux mon chéri.

- Attends avant de te réjouir. Jeanne est protestante et j'ai décidé de me convertir à la religion réformée.

- Mais Jehan c'est insensé ! s'écria Marcelline et elle se mit à pleurer.

- J'ai bien réfléchi. Je veux me rapprocher de Dieu et pouvoir lui parler dans ma langue, je veux apprendre à lire pour pouvoir lire la Bible.

- Bon, puisque tu es sûr de toi c'est bien, mais j'aurais préféré que tu épouses une bonne catholique.

- Maman, pourquoi dis-tu cela ? Jeanne est ma future femme. Je l'aime et je pense que petit à petit tu l'aimeras toi aussi.

- Est-ce que tu te rends compte qu'en changeant de religion tu vas perdre tes amis, que tu risques aussi d'avoir de gros ennuis avec les catholiques, il y a trop de violences depuis des années. Et ton frère, que va-t-il dire ? Tu seras peut-être obligé de

quitter la Vielle...

Marcelline avait tort de s'inquiéter. Jeanne était charmante et le couple resta à la Vielle. A la mort de son frère Louis c'est Jehan qui hérita du mas et des terres.

Gaétan, Philippine

Un beau soir de 1698, alors que Marcelline et Jeanne étaient occupées à filer près de la cheminée, Jehan Gay arriva plus tard que d'habitude. Il entra et annonça joyeusement:

- Savez-vous que notre roi Henri IV a signé l'Édit de Nantes ?

Il était heureux et ses yeux brillaient de joie. Il leur expliqua que cette nouvelle loi, signée à Nantes disait que les protestants avaient maintenant le droit d'exercer leur religion en paix, qu'ils ne seraient plus persécutés par les catholiques.

- Es-tu vraiment sûr de ça, lui demanda Jeanne qui n'arrivait pas à croire cette bonne nouvelle. Cet Henri de Navarre nous a pourtant bien trahis en choisissant d'être un roi catholique. Tu as l'air d'avoir bu un coup de trop.

- Oui, j'ai bu et c'est pour ça que j'arrive si tard. Tout le monde était là pour fêter ça. Notre roi a été choisi par Dieu pour nous sauver, nous les protestants. Prions Dieu pour qu'il continue à nous protéger et à protéger notre bon roi.

- J'espère que tu dis vrai. Penses-tu que nous pourrions construire un temple à Agonès ?

- Peut-être pas ici car nous ne sommes pas très nombreux mais pourquoi pas à St Bauzille ?

- Ce serait tellement plus près que Ganges...

Moi aussi j'étais contente d'apprendre que la paix allait revenir dans notre région et de les voir tous si heureux et pleins d'espoir. Cette paix n'a pas duré très longtemps mais Jehan et Jeanne étaient au cimetière protestant lorsque

les guerres ont recommencé.

Mathilde, Valérie

Les troubles revinrent dans la région vers 1626 avec les guerres de Rohan.

Je revois ce jour de pluie où Etienne Gay, le fils de Jehan et Jeanne prenait son petit-déjeuner quand on frappa à la porte. Il alla ouvrir. C'était son frère, Jean le fils, qui lui apportait une veste qu'il avait cousu lui-même. A cette époque, Jean était couturier-tailleur et il aimait beaucoup son métier. Son frère Etienne s'occupait des terres et du mas.

- Sais-tu ce qui s'est passé à Montoulieu, commença Jean.

- Non, qu'est-il arrivé ?

- Les religionnaires se sont battus au Castellas contre les soldats de Richelieu qui ont dû faire demi-tour. Les troupes du duc de Rohan leur ont donné une bonne leçon.

- Tant mieux. Le duc a eu raison de se révolter. L'Édit de Nantes nous a donné des droits et le cardinal doit les respecter. Mais comment sais-tu tout cela ?

- Louis, notre frère était avec eux avec ses amis, et les gens de Montoulieu les ont soutenus.

- Crois-tu que ça va s'arrêter là. Comment va réagir Richelieu ?

- Je n'en sais rien mais je crains le pire. Il peut détruire le Château.

Jehan avait raison et en représailles contre le seigneur de Montoulieu, Richelieu fit détruire les tourelles de son château.

Quelques temps plus tard, Etienne mourut et Jean dut abandonner ses ciseaux et ses aiguilles pour reprendre la charrue et s'occuper des terres ici.

Amély, Eva

Suite dans nos prochains numéros

Cela fait maintenant plus de 30 ans qu'il existe des cours de gymnastique dans notre village. J'ai voulu remonter un peu dans le temps pour savoir comment ils s'organisaient.

Tout a démarré entre 1966 et 1972, à l'initiative entre autres de Melle VOISIN Juliette. Un professeur de sport de Ganges venait donner des cours de gym à St Bauzille.

Trois cours étaient proposés par semaine: 2 pour adultes et 1 pour les enfants qui n'a pas duré longtemps. Après 2 ans d'activité, les cours se sont arrêtés.

En octobre 1977, les cours ont repris, 2 par semaine, animés par Gislhaine, affiliée à la fédération de Gymnastique volontaire FGV. Ils ont eu lieu au Foyer Rural et à la salle polyvalente jusqu'en juin 1991. Les 14 ans passés ensemble, nous laissent un excellent souvenir. En octobre 1991, Ségolène,

compagne de M Didier Gignoux, kiné à St Bauzille, prenait le relais. 2 cours les jeudis au Foyer Rural: Un cours de 15h45 à 16h45 pour les mamans et mamies afin qu'elles puissent être à l'heure pour aller chercher les enfants à l'école, et un cours de 18 à 19h00.

Ce sont des cours d'entretien qui permettent de maintenir et d'améliorer la condition physique générale par des exercices et des enchaînements très variés sollicitant tous les groupes musculaires et mettant enjeu la coordination et la maîtrise du mouvement.

Une partie du cours est consacrée aux exercices abdominaux et fessiers. Il se termine par une phase de relaxation où Ségolène nous fait prendre conscience de notre corps. Cette détente nous permet de repartir avec une énergie nouvelle.

En octobre 1996, l'association prend le nom « Sports et Loisirs» Loi 1901. Suite à la demande grandissante, un cours supplémentaire est mis en place à partir de 2004. Il a lieu le mardi soir de 18 à 19 h. Ce cours est consacré en partie à des exercices d'étirements (stretching), qui ont pour but d'améliorer l'amplitude, la mobilité, la souplesse articulaire et musculaire, à des exercices d'abdo - fessiers et il se termine aussi par la relaxation.

Tous ces exercices permettent de dynamiser le corps sans efforts épuisants, le tout dans un esprit d'échange avec l'autre, de convivialité et de bonne humeur.

Les cours reprendront le premier mardi d'octobre 2007.

*Marie-Claude
AGRANIER - COMBET
avec l'aide de Ségolène*

La San Isidro à Madrid

Le groupe des amis de Française, une fois de plus est parti en voyage. Cette année, via MADRID pour la fête de San Isidro. Partis dimanche au petit matin, après une journée de trajet au cours duquel les joyeux lurons ont pu, dans une ambiance joviale, admirer le défilé des paysages contrastés entre cultures arboricoles, céréales et grands espaces arides et singuliers.

Le lundi matin, ce fut la visite guidée de Madrid. L'après-midi, les uns ont visité la ville à pied et les autres ont pu assister à une corrida dans les arènes de Las Ventas.

Le mardi fête de la San Isidro, patron de Madrid. Au-delà du Rio de Manzanares, dans un grand parc et près de la chapelle et de son eau miraculeuse, les visiteurs ont

pu retrouver la ferveur religieuse, ainsi qu'une ambiance festive (commerces, danses folkloriques et jotas, pique-nique général sur les pelouses avec les fameuses tapas et grillades). L'après midi, retour au centre ville pour assister dans le jardin de las Vestillas à un spectacle folklorique suivi de la procession de San Isidro et son décorum.

Le mercredi départ pour « el valle de los caídos » et sa basilique creusée dans le granit, puis le palais monastère de San Lorenzo de l'Escorial, panthéon des monarques espagnols.

L'après-midi retour à Madrid pour la visite du musée du Prado et les chefs d'œuvres des grands peintres tels que El Greco, Goya, Vélasquez,

Murillo etc...

La joyeuse troupe gardera le souvenir d'une escapade espagnole où l'ambiance était formidable, quelquefois un peu folle ; ils étaient accompagnés et guidés par un très sympathique chauffeur Sébastien qui a su s'intégrer au groupe et qui a été très apprécié de tous. Tous les soirs, en rentrant c'était la tournée dans les bars à tapas en chantant à tue tête des chansons du cru ; ces boute en train st Bauzillois se sont chargés de donner le « ton » et le retour s'est déroulé dans une ambiance très agréable où chacun a pu chanter ou raconter des histoires en évoquant le prochain voyage du mois d'octobre.

Marie-José AGRANIER

La Joyeuse Pétanque : l'équipe Louis OLIVIER, Robert BALLAND et Pierre V ALDEYRON s'était qualifiée pour le championnat de l'Hérault des vétérans en disputant la finale des qualifications du Secteur Pic St Loup et avait fait l'objet d'un article sur Midi Libre. De bonnes équipes avaient alors cédé devant l'adresse et la volonté de Louis, 87 ans, notre talentueux doyen, Robert et Pierre l'ont soutenu avec brio. Ils ont prouvé qu'une équipe soudée peut procéder dans les moments difficiles à des changements de poste sans pour autant se lancer des mots inutiles qui peuvent même déstabiliser. Cette efficacité leur a permis cette qualification.

Il a eu lieu ce mardi 19 juin au boulodrome municipal de Castelnau Le Lez. Il se trouve à côté du Palais des Sports CHABAN DELMAS, pas de problème de stationnement; pas de problème de terrains; 32 emplacements étaient tracés pour recevoir les 64 équipes qualifiées. Un bâtiment spacieux et moderne pour recevoir, joueurs,

organisateurs et spectateurs, tous les ingrédients étaient là pour que cette compétition se passe dans les meilleures conditions. Le décor était planté, 16 poules de 4, il fallait gagner 2 fois pour être qualifié pour les 32èmes de finale. L'équipe de St Bauzille malgré sa solidarité, sa bonne entente, n'a pas pu élever son jeu au niveau de l'événement, c'était pourtant possible, le tirage sans les avoir avantagés les avait placés dans une poule à leur portée. Les circonstances, un terrain avec un dénivelé difficile à maîtriser, la forme du moment, ont fait qu'ils n'ont pas pu se qualifier. La déception a été grande mais très vite dépassée, pour être remplacée par l'esprit combatif et sportif qui les caractérise. Louis OLIVIER, Robert BALLAND, Pierre V ALDEYRON, ont porté les couleurs de la Joyeuse Pétanque de St Bauzille jusqu'au championnat de l'Hérault, cet exemple devrait galvaniser les équipes pour 2008.

En fin d'après midi, Louis OLIVIER, a reçu des mains de

M. Francis GACHON, président départemental, la médaille d'OR de la Fédération Nationale de Pétanque et jeu Provençal. Toutes nos félicitations...

L'aménagement du **jardin d'enfants** est en voie d'achèvement, des bancs supplémentaires vont être installés. La mairie espère qu'elle pourra achever cette installation l'année prochaine et que parents et enfants seront satisfaits.

Travaux sur la RD 986 : prolongement du pluvial sur une longueur de 150 m. Mise en place de gaines électriques et téléphoniques pour la réalisation prochaine de ces réseaux, qui sont aujourd'hui en aérien, en souterrain.

Semaine de quatre jours à l'école publique du Thaurac à partir de la rentrée 2007. Les samedis sont remplacés par : la semaine du 27 au 31 août, le 3 septembre, le 7 novembre, les 14, 15, 16 et 30 avril 2008, le 7 mai et le 4 juillet.

Etes-vous prêts pour faire la fête ?

En ce début d'été 2007, toute l'équipe du Comité des Fêtes de St Bauzille est fière de vous présenter le programme de la fête votive qui aura lieu **du vendredi 3 au lundi 6 août**. Cette programmation est le résultat du savant dosage entre quelques nouveautés indispensables à l'évolution d'un tel événement au fil des ans et les repères traditionnels qui nous lient à la culture méditerranéenne. Une fois n'est pas coutume, **l'ouverture de la fête** cette année, se déroulera au **Plan d'eau**.

Le désormais traditionnel lâcher de ballons au profit d'une association caritative sera accompagné d'un lâcher symbolique de colombes.

L'aubade à la municipalité et la retraite aux flambeaux en soirée seront animées par la célèbre pena d'Aigues-Mortes **«Los Marineros»**.

Comme chaque année, le comité proposera des animations et des spectacles adaptés à tous les âges : nombreux manéges, deux bandidos dont celui du samedi animé par le célèbre

RI COUNE

Le grand orchestre Cocktail de nuit qui nous a enchantés l'année dernière animera la soirée du samedi.

Le succulent repas du lundi soir, préparé par **FABARON** et toute son équipe sera accompagné par un spectacle cabaret renouvelé.

Vers 23 heures, une superbe création pyrotechnique (son et lumière) illuminera les berges de l'Hérault.

*Festivement vôtre
Le Comité des Fêtes*

Présents :

Mr J. CAUSSE, Mr M. MARTIAL, Mr E. PETRIS, Mr A. BERTRAND, Mme S. GRANIER, Mme M.C. ESPARCEL, Mme H. POISSON, Mr E. BOURGET, Mr P. TRICOU, Mme M.J. CAIZERGUES

Absents : Mr Ph. LAMOUROUX

DELEGATION DU SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE

Monsieur le Maire ouvre la séance et rappelle que le contrat de délégation du service public de la commune d'Agonès conclu avec la Société SAUR arrive à échéance le 31/12/2007.

La procédure de passation des contrats de délégation de service public est définie par les articles L1411-1 à L 1411-11 / R 1411-1 à R 1411-2 ET D1411-5 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Préalablement à une telle procédure, le Conseil municipal doit se prononcer sur le principe de la délégation du service public d'eau potable de la commune d'AGONES au vu du rapport établi en application de l'article L 1411-4 du Code général des Collectivités Territoriales.

Au vu de cet exposé et du rapport sur le principe de la délégation du service public d'Eau Potable, le Conseil Municipal :

décide du principe de déléguer sous la forme d'affermage le Service Public d'Eau Potable de la commune d'AGONES pour une durée de 12 ans (échéance au 31.12.2019).

approuve le document contenant les caractéristiques des prestations que doit assurer le délégataire.

DELEGATION DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT

Monsieur le Maire rappelle que par suite de la création de notre réseau d'assainissement il convient de prévoir la délégation de ce nouveau service public.

La procédure de passation des contrats de délégation de service public est définie par les articles L1411-1 à L 1411-11 / R 1411-1 à R 1411-2 ET D1411-5 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Préalablement à une telle procédure, le Conseil municipal doit se prononcer sur le principe de la délégation du service public d'assainissement de la commune d'AGONES au vu du rapport établi en application de l'article L 1411-4 du Code général des Collectivités Territoriales.

Au vu de cet exposé et du rapport sur le principe de la délégation du service public d'assainissement, le Conseil Municipal :

décide du principe de déléguer sous la forme d'affermage le Service Public d'assainissement de la commune d'AGONES pour une durée de 12 ans (échéance au 31.12.2019).

approuve le document contenant les caractéristiques des prestations que doit assurer le délégataire.

DELEGATION DE SERVICE PUBLIC

Service d'eau Potable et Service d'Assainissement

Conditions de dépôt des listes pour l'élection des membres de la commission d'ouverture des plis.

Le Code général des collectivités territoriales prévoit qu'une commission d'ouverture des plis intervient en cas de nouvelle délégation d'un service public (art.L1411-5) ou en cas d'avenant à un contrat de délégation entraînant une augmentation du montant global supérieure à 5% (art. L1411-6).

Cette commission d'ouverture des plis, présidée par Monsieur Jean CAUSSE, Maire, comporte, en outre, trois membres

titulaires et trois membres suppléants. Elle doit être élue au scrutin de liste suivant le système de la représentation proportionnelle au plus fort reste. Avant de procéder à cette élection, il convient conformément à l'article D1411-5 du Code Général des collectivités territoriales de fixer les conditions de dépôt des listes.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal fixe comme suit les modalités de dépôt des listes pour l'élection de la commission d'ouverture des plis, compétente pour l'ensemble des délégations de service public :

les listes peuvent comporter moins de noms qu'il n'y a de sièges à pourvoir (3 titulaires et 3 suppléants)

elles pourront être déposées auprès de Monsieur le Maire jusqu'à l'ouverture de la séance du Conseil Municipal au cours de laquelle il sera procédé à l'élection.

POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF 2E CLASSE

Monsieur le Maire rappelle que pour remplacer Mme BELMONT, qui est admise au bénéfice de la retraite, le Conseil Municipal, par délibération du 26 octobre 2006, il avait été créé un poste d'agent administratif à mi-temps.

Par suite de la réforme de la catégorie C cette catégorie d'emploi a été supprimée. Il convient donc de prendre en compte les nouveautés apportées par la réforme et par les décrets 2006-1687, 2006-1688 et 1690 du 22.12.2006.

après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

d'annuler la délibération du 26 octobre 2006 créant le poste d'agent administratif à mi-temps.

D'ouvrir un poste d'adjoint administratif 2e classe, temps non complet pour 15/35e, à compter du 1er février 2007.

COMPTE ADMINISTRATIF COMMUNE

Monsieur le Maire fait présenter au Conseil les résultats de l'exercice 2006 qui sont les suivants :

Fonctionnement : excédent de 74 064.66

investissement : excédent de 154 054.58

en tous points égaux au compte de gestion présenté par Mme le Receveur Municipal

après avoir détaillé les différents chapitres et articles, Monsieur le Maire se retire : le Conseil Municipal sous la présidence de M. Michel MARTIAL adopte à l'unanimité le compte administratif tel que présenté par Monsieur le Maire ainsi que le compte de gestion présenté par Mme le Receveur Municipal.

Affectation des résultats :

le Conseil Municipal décide de reporter l'intégralité du résultat d'exploitation au chapitre 002 de la section de fonctionnement.

BUDGET PRIMITIF COMMUNE

Monsieur le Maire fait présenter les propositions pour le budget primitif de la commune pour l'année 2007.

En fonctionnement, le budget s'équilibre en dépenses et recettes à la somme de 134 300 euros.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu les propositions et en avoir délibéré, adopte le budget primitif tel que présenté par Monsieur le Maire.

Taux des taxes communales

les taux restent fixés au niveau de 2006 soit :

Taxe d'habitation : 3.78

Foncier Bâti : 5.67

Foncier non bâti : 27.38

taxe professionnelle : 6.11

participations diverses

la participation aux voyages scolaires reste fixée à 40 euros par an et par enfant.

Il est précisé qu'en ce qui concerne la participation aux centres aérés, compte tenu des sommes versées à l'OMS de St Bauzille, il ne sera plus attribué d'aide en dehors de cet organisme.

COMPTE ADMINISTRATIF AEP

Monsieur le Maire fait donner lecture des résultats de l'exercice 2006 pour le service d'eau et d'assainissement : les résultats sont les suivants :

fonctionnement : excédent de 2 735.12

investissement : excédent de 27 727.16

en tous points égaux au compte de gestion.

Monsieur le Maire s'étant retiré, le Conseil municipal après en avoir délibéré adopte le compte administratif tel que présenté par Monsieur le Maire ainsi que le compte de gestion présenté par Mme le Receveur Municipal.

Affectation des résultats

le Conseil municipal décide de reporter la somme de 2 735.12 à l'article 002 de la section de fonctionnement.

BUDGET PRIMITIF AEP

Monsieur le Maire fait donner lecture des propositions du budget primitif 2007 qui s'équilibrent en recettes et dépenses de la façon suivante :

fonctionnement : 39 100 euros

investissement : 992 300 euros

le Conseil Municipal après en avoir délibéré adopte les propositions de budget primitif telles que présentées par Monsieur le Maire.

COMPTE ADMINISTRATIF CCAS

les résultats du compte administratif pour le CCAS sont les suivants :

fonctionnement : excédent de 1 161.71 euros.

Le Conseil d'administration adopte les résultats tels que présentés par Monsieur le Maire.

Affectation des résultats

l'excédent est reporté à l'article 002 de la section de fonctionnement.

BUDGET PRIMITIF CCAS

le budget primitif du CCAS est proposé en équilibre pour la section de fonctionnement tant en dépenses qu'en recettes à la somme de 1160 euros.

Le Conseil d'Administration adopte à l'unanimité des propositions de Monsieur le Président.

Questions diverses :

lettre de M. Jean Luc Baudouin :

Monsieur le Maire donne lecture de la lettre de M. Baudouin au sujet de l'assise du CR 4 et du CR 4E1.

Le Conseil Municipal en prend note dans l'attente de la visite du géomètre M. Barbaroux.

Fax de Mlle Nicole GAY :

Mlle GAY demande le métrage de la parcelle communale située entre les parcelles 62, 63 et 64.

Le Conseil Municipal prend note de cette demande : le nécessaire sera fait dès que possible.

Cimetière :

il est demandé de faire désherber le cimetière.

Par ailleurs, un conseiller rappelle que M. Rozinski demande une lampe d'éclairage public sur le poteau placé devant sa parcelle. Il s'avère que ce poteau n'est pas raccordé à l'éclairage public, et que la distance est importante entre les deux points. Il est nécessaire de faire faire un devis. 3

plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21h45.

Présents : Mmes ALLEGRE M.A ; AFFRE F ; LAMOUREUX C ; MARTIAL V ; TONADRE M., MM. CARLUY R ; ISSERT M ; CICUT G ; BRESSON J ; ALLE O ; MISSONNIER R ; REBOUL F ; REY B ; MARIN N ; OLIVIER D.

I MODIFICATION DES STATUTS DU SYNDICAT MIXTE D'ELECTRIFICATION ET D'EQUIPEMENT DE L'HERAULT (SMEEDH)

Le SMEEDH, auquel la commune adhère, a été créé par arrêté du préfet le 13 juillet 1990.

Il contrôle deux concessionnaires départementaux, EDF et la Coopérative d'Electricité de St Martin de Londres. Depuis 1990, le syndicat exerce la compétence d'autorité organisatrice des missions de service public afférentes au développement et à l'exploitation du réseau de distribution publique d'électricité.

Face aux récentes évolutions législatives en matière d'énergies et à la diversification de ses interventions, le SMEEDH a changé de nom en 2004 pour devenir Hérault Energies.

Aujourd'hui, Hérault Energies actualise ses statuts afin de les mettre en adéquation avec les modifications récentes introduites par les lois sur l'électricité et le gaz, ainsi qu'avec les activités

nouvelles qu'il exerce ou qu'il est susceptible d'exercer dans l'avenir.

Ainsi, chaque commune membre doit se prononcer, par délibération, soit pour confirmer son adhésion au syndicat Hérault Energies en précisant les compétences qui seront transférées, soit pour se retirer du syndicat.

Le conseil, à l'unanimité, confirme son adhésion au Syndicat Mixte Hérault Energies, uniquement pour la compétence de distribution d'énergie électrique telle que décrite à l'article 3-1 des statuts.

II APPROBATION DE DEUX APS

1°Grotte des Demoiselles

La conduite d'alimentation du réservoir de la Grotte des Demoiselles est défectueuse et le raccordement au réseau d'assainissement inexistant.

Après discussions avec le directeur de la Grotte, il est décidé de poser, en tranchée unique, une conduite nouvelle entre le réservoir de la grotte et le réservoir communal, et d'installer les canalisations pour l'évacuation des eaux usées. Ces travaux seront à la charge de la Société des Sites et Monuments ; la commune, quant à elle, financera l'équipement nécessaire à l'alimentation du réservoir (pompes, compteur...).

Le coût à la charge de la mairie pour cette opération s'élève à

19 136 euros.

Le Conseil, à l'unanimité, approuve cette proposition.

2° Sauzet et Voulpiac

Actuellement l'alimentation en eau potable des lieudits « la Plage » et « La Roquette » est une alimentation par surpression depuis le réservoir communal. Or, le surpresseur en place est insuffisant pour répondre aux besoins actuels de ces sites.

De plus, la commune souhaite répondre favorablement à la demande de desserte en eau potable des domaines de « Sauzet » et de « Voulpiac. »

Il est donc nécessaire afin de répondre aux besoins actuels et aux besoins futurs, de remplacer le surpresseur existant et de créer un branchement pour « Sauzet » et « Voulpiac ».

Les frais seront partagés entre la Commune et les propriétaires de Sauzet et Voulpiac, la part restant à la charge de la mairie s'élevant à 35 162.40 euros.

Le Conseil, à l'unanimité, approuve cette proposition

III CREATION D'UN POSTE DE GARDIEN DE POLICE

Le gardien de police titulaire du poste ayant fait une demande de congé parental, Monsieur le Maire propose de créer un deuxième poste afin que cette fonction soit assumée.

De plus, compte tenu de l'augmentation de la population, et de la difficulté de fonctionner avec un seul agent, ce deuxième poste sera à court terme nécessaire.

Le Conseil, par 14 voix pour et 1 abstention accepte la création de ce poste.

IV VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS

Monsieur Georges CICUT adjoint, prend la présidence de la séance pendant l'examen des comptes administratifs.

1) Compte administratif 2006 de la Commune

- section de fonctionnement :

Dépenses : 827 235.02 €

Recettes : 887 174.63 €

Soit un excédent de 59 939.61 €

- section d'investissement :

Dépenses : 245 255.91 €

Recettes : 270 408.05 €

Soit un excédent de 250 360.97 €.

Le Conseil décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

24 939.61 € en excédent reporté

35 000 € affecté à l'investissement.

2) Compte Administratif eau –assainissement :

- section de fonctionnement :

Dépenses : 255 087.28 €

Recettes : 270 408.05 €

Soit un excédent de 15 320.77 €

- section d'investissement :

Dépenses : 430 395.21 €

Recettes : 595 719.89 €

Soit un excédent de 165 324.68 €.

L'excédent de fonctionnement sera affecté en totalité à l'investissement.

3) Compte administratif funéraire :

- section de fonctionnement :

Dépenses : 3 446 26 €

Recettes : 6 091.20 €

Soit un excédent de 2 644.91 €

- section d'investissement :

Dépenses : 3 516.24 €

Recettes : 10 357.08 €

Soit un excédent de 6 840.84 €.

Tous les comptes administratifs sont approuvés à l'unanimité ainsi que tous les comptes de gestion.

Monsieur le Maire reprend la présidence de la séance après avoir remercié les élus de la confiance qu'ils lui avaient accordée, et présente ensuite les budgets primitifs pour l'exercice 2007 :

1) Budget Primitif 2007 Commune :

section de fonctionnement :

Celle-ci s'équilibre en dépenses et en recettes pour un montant de 901 500 €.

section Investissement :

Celle-ci s'équilibre en dépenses et en recettes pour un montant de 466 360 €.

Les taux des quatre taxes votés en 2006 étant suffisants pour équilibrer le budget, Monsieur le Maire propose de les reconduire pour l'année 2007.

Le Conseil, à l'unanimité, adopte le budget présenté et vote les taux 2007 :

Taxe d'habitation : 6.92 %

Foncier bâti : 14.01 %

Foncier non bâti : 62.84 %

Taxe professionnelle : 11.79 %

Monsieur le Maire propose ensuite l'attribution des subventions dont le montant total soit 62000 euros a été voté au budget :

OMSC	38000 €
LYRE	2000
COORDINATION GERONTOLOGIQUE	1140
KALY CLUB	750
LO PUBLIAIRE	1100
SOU DES ECOLES	1850
FINIS PECHEURS	610
FOYER RURAL	810
PETANQUE	610
AMIS DES BEAUX ARTS	610
BISCAN PAS	200
ANCIENS COMBATTANTS	200
ST HUBERT	500
SPORTS ET LOISIRS	200
ENTRAIDE DU THAURAC	200
K'DANSE	300
COMITE DES FETES	7622
S.C.B LA SERANNE	3000
AD'AUGUSTA	1000
DIVERS	1298

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier de Monsieur MEUNIER, dont le fils Clément s'est qualifié pour le championnat de France individuel d'échecs qui aura lieu au Grand Bornand et propose de lui attribuer une subvention de 100 euros afin de l'aider dans ses déplacements.

Le Conseil, à l'unanimité, accepte la répartition des subventions telles que proposées ci-dessus.

En ce qui concerne l'aide proposée pour le jeune Clément, celle-ci est acceptée par 12 voix et 3 abstentions.

2) Budget Primitif 2007 eau-assainissement :

- section de fonctionnement :

Celle-ci s'équilibre en dépenses et en recettes pour un montant de 274 200 €.

- section Investissement :

Celle-ci s'équilibre en dépenses et en recettes pour un montant de 633 324 €.

Le Conseil approuve ce budget à l'unanimité.

3) Budget Primitif 2007 Service Funéraire :

- section de fonctionnement :

Celle-ci s'équilibre en dépenses et en recettes pour un montant de 6 144 €.

- section Investissement :

Celle-ci s'équilibre en dépenses et en recettes pour un montant de 6 840 €.

Le Conseil approuve ce budget à l'unanimité.

V PRESBYTERE :

Monsieur le Maire fait part d'une rencontre qu'il a eue avec Monsieur le Curé ABOUT au sujet du devenir du presbytère dont de nombreuses pièces sont inutilisées d'une part, et d'autre part, sur le libre accès à l'église de la Société BOUYGUES qui intervient régulièrement sur les antennes.

L'orientation envisagée après cette discussion serait une mise à

disposition à la commune de quatre pièces et le reversement par la commune d'une part de l'indemnité versée par la société BOUYGUES.

Le Conseil demande le report de ce point de l'ordre du jour.

VI LIGNE DE TRESORERIE :

Compte tenu du retard pris dans l'encaissement du FCTVA, des problèmes de trésorerie risquent de se produire dans le courant de l'année.

Monsieur le maire demande donc l'autorisation d'ouvrir une ligne de trésorerie à hauteur de 100 000 euros. Le Conseil accepte à l'unanimité.

VII INFORMATIONS :

Monsieur le Maire fait part d'une rencontre qu'il a eue avec Monsieur LAGARDE du Conseil Général et Monsieur RIGAUD, Conseiller Général, sur la création d'une zone artisanale.

Le Conseil Général peut aider au financement de la création d'une zone artisanale si en contrepartie, la commune s'engage à construire des logements qui seraient proposés à la location et à la location vente, et destinés aux revenus modestes.

Il s'agissait là d'une première rencontre destinée à étudier les possibilités de la commune.

D'autres rencontres auront lieu afin d'affiner ces projets.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES CEVENNES GANGEOISES ET SUMENOISE

Extrait du Compte rendu du Conseil du 29 janvier 2007

Pour l'examen de cette question unique, monsieur Rigaud passe la parole à monsieur Servier.

Monsieur Servier donne les explications suivantes.

La réforme de la taxe professionnelle prévue par la loi de finances pour 2006 entre en vigueur pour les collectivités locales à partir du 1^{er} janvier de cette année.

L'art-85 de la loi de finance pour 2006, prévoit que le taux de référence pris en compte pour le calcul de l'éventuelle participation des Communautés de communes à fiscalité additionnelle au financement des dégrèvements à accorder aux entreprises, pourra être majoré d'un taux représentatif du coût des dépenses liées aux compétences qui leur ont été transférées.

L'art.131 de la loi de finances rectificative pour 2006 (du 31/12/06) est venu préciser les modalités de calcul de ce taux représentatif.

Les transferts de compétences effectués à compter de 2004 pourront être pris en compte (au lieu de 2005 dans la loi initiale). Le taux de référence de notre Communauté de communes sera le plus faible des taux suivants :

- Le taux de taxe professionnelle voté en 2004 majoré de 5,5% lui-même majoré du taux représentatif des charges transférées depuis 2004.

- Le taux voté en 2005 majoré du taux représentatif des charges transférées à compter de 2005.

- Le taux voté en 2007.

Compte tenu des augmentations de taux votés par notre assemblée en 2005 et 2006, le taux le plus faible serait celui de 2004.

Nous avons donc tout intérêt à prendre en compte les transferts de compétences intervenus entre les communes et la Communauté de communes en 2004, 2005 et 2006 pour augmenter ce taux de référence et ainsi diminuer le montant de notre éventuelle participation aux dégrèvements accordés aux entreprises.

Ces transferts concernent :

En 2005, la petite enfance (crèche de Ganges).

En 2006, le fonctionnement des écoles privées.

(Les ordures ménagères ne sont pas prises en compte puisqu'elles sont financées par la TEOM).

La loi précise que des délibérations concordantes doivent être prises par la Communauté de communes et les communes membres et être transmises à la préfecture avant le 31 janvier 2007.

La délibération suivante est proposée :

Monsieur le Président expose au conseil de communauté de la Communauté de Communes des Cévennes Gangeoises et Suménoises les dispositions de l'article 85, III, 3°, 3 de la loi n° 2005-1719 du 30 décembre 2005, loi de finances pour 2006, qui permet le vote de taux représentatifs du coût des transferts de compétences opérés au profit d'un établissement public de coopération intercommunale à fiscalité additionnelle par ses communes membres, pour chacune des années 2004 à 2006.

Compte tenu de l'intérêt de ces dispositions pour la Communauté de Communes,

Après en avoir délibéré, le conseil de communauté décide de voter les taux représentatifs prévus à l'article 85, III, 3°, 3 de la loi n°2005-1719 du 30 décembre 2005, au titre des transferts de compétences opérés par les communes de Ganges, Cazilhac, Laroque, Saint Bauzille de Putois, Moulès et Baucels, Agonès et Sumène suivant tableaux annexés à la présente pour les années 2005 et 2006.

Au titre des transferts de compétences opérés en 2005 :

- le coût total des transferts de compétences est évalué à 216 759 €.

- le taux représentatif de ces transferts de compétences pour la communauté de Communes est fixé à 0.88 %.

Au titre des transferts de compétences opérés en 2006 :
- le coût total des transferts de compétences est évalué à 85 438 €.
- le taux représentatif de ces transferts de compétences pour la communauté de Communes est fixé à 0.33 %.

Le conseil de Communauté charge Monsieur le Président de notifier cette décision aux services préfectoraux.

Transferts de compétences réalisés en 2005 au profit de la communauté

Transferts de compétences réalisés en 2006 au profit de la communauté

Détermination des taux représentatifs des transferts de compétences

Après quelques indications complémentaires données par madame Rigal et la réponse aux questions, la délibération est votée à l'unanimité moins une abstention.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES CEVENNES GANGEOISES ET SUMENOISE

Extrait du Compte rendu du Conseil du 20 mars 2007

1. Débat d'Orientation Budgétaire.

Monsieur Rigaud donne la parole à monsieur Servier.
Monsieur Servier expose au Conseil que la Communauté de Communes comportant plus de 3500 habitants a l'obligation, conformément à l'art. 2312 – 1 du code général des collectivités territoriales, de réaliser dans les deux mois précédents le vote de budget, un débat d'orientation budgétaire. Ce débat ne donne pas lieu à un vote.

L'exécution du budget 2006 a été satisfaisante. Le compte administratif qui vous sera proposé au vote en même temps que le budget primitif 2007, présente un résultat de clôture cumulé positif.

Section de fonctionnement :

En dépenses

En 2007, le budget de fonctionnement de notre collectivité devra prendre en compte un certain nombre de contraintes : Dépenses de fonctionnement en année pleine des nouvelles écoles de Brissac et Cazilhac, fonctionnement des écoles privées du territoire, renchérissement de nombreux services (contrats d'entretien de sécurité...) et de matières premières (gaz, fuel...).

Poursuite de la titularisation des CEC arrivant en fin de contrat, fonctionnement du relais assistante maternelle en année pleine, coût supplémentaire du poste du technicien ordures ménagères (qui devrait être rapidement compensé par une amélioration du service et des économies sur le traitement des déchets et le fonctionnement du service). Les dotations aux écoles et les subventions aux associations scolaires seront globalement en légères hausses, suivant en cela le niveau des effectifs scolaires. Au niveau des études sont prévues : La petite enfance, les perspectives financières (y compris TPU), le schéma global d'aménagement du territoire. La subvention à l'Office de Tourisme Cévennes Méditerranée est en progression.

En recettes

Le montant de la DGF n'est pas encore connu mais devrait connaître peu d'évolution par rapport à 2006. L'aide substantielle qu'apporte le contrat de territoire avec le Conseil Général de l'Hérault porte en ce qui concerne le fonctionnement sur les études et le poste de technicien ordures ménagères. Les rentrées de la taxe de séjour sont prévues en légère augmentation, sans changement pour la redevance spéciale camping (OM). L'ajustement prévu sur trois ans de nos taux d'imposition devra être poursuivi.

Section d'investissement

Après l'achèvement des écoles de Brissac-Cazilhac, plusieurs programmes d'investissement débutent en 2007. Construction

d'une école maternelle à St Bauzille de Putois, réhabilitation du théâtre Albarède, aménagement de la 6^{ème} classe de Cazilhac, réfection de la cour de l'école du Thaurac, travaux à l'école de Sumène, aménagement de la classe de St Martial. Les programmes concernent l'informatique dans les écoles, l'achat de mobilier scolaire (6^{ème} classe de Cazilhac), l'amélioration des bâtiments et la sécurité, la signalétique, l'aménagement d'un casier à gravats au triadou. L'achat de bacs à ordures ménagères est également prévu.

Monsieur Rigaud précise un certain nombre de points et rappelle les efforts faits par notre collectivité dans ses principaux domaines de compétences, écoles, petite enfance, développement économique, déchets ménagers.

Au cours du débat est notamment évoqué la question de la sécurité des établissements scolaires suite aux divers cambriolages récents. Monsieur Jean-Paul Causse regrette qu'une partie de la taxe locale d'équipement versée par les nouveaux propriétaires aux communes, ne puisse pas bénéficier à la Communauté de communes pour ses dépenses importantes dans le domaine scolaire.

2. Cession de terrain au Conseil Général de l'Hérault.

Le Président indique au Conseil que la Communauté de communes est propriétaire au dessus de la départementale des Gorges de l'Hérault à la sortie de Laroque, d'une parcelle cadastrée C 413 de 2610 m² en très forte pente. Régulièrement des pierres se détachent et tombent sur la route. Le Conseil Général de l'Hérault est d'accord pour prendre à sa charge les travaux de mise en sécurité des talus et murs surplombants la route. Si la Communauté de communes lui transfère gratuitement la propriété du terrain concerné, les frais d'établissement des actes seront affectés au Conseil Général de l'Hérault. Le Président propose de céder gratuitement ce terrain au Conseil Général de l'Hérault.

Adopté à l'unanimité.

3. Nouveau tableau des effectifs

Le Président indique au Conseil que le nouveau tableau des effectifs prend en compte la titularisation d'un CEC qui arrive en fin de contrat à la cantine de Ganges. Le tableau prend également en compte la nouvelle dénomination des cadres d'emploi. (voir tableau ci-joint).

Adopté à l'unanimité.

4. Acceptation 6^{ème} poste enseignant à Cazilhac

Monsieur le Président expose au Conseil que monsieur l'Inspecteur d'Académie nous informe de l'ouverture conditionnelle aux effectifs et au local du 6^{ème} poste de l'école de Cazilhac. Monsieur le Président indique au Conseil qu'il convient pour notre collectivité de s'engager à fournir le local et les moyens de fonctionnement de ce poste.

Adopté à l'unanimité.

5. Accord sur le montant de l'indemnité d'assurance suite à un vol à l'école primaire de Ganges.

Monsieur le Président expose au Conseil que le vol qui a eu lieu pendant les fêtes de fin d'année à l'école primaire de Ganges a donné lieu à un remboursement de 8 328,93 € de la part de notre compagnie d'assurance AGF. Monsieur le Président indique au Conseil qu'il convient de donner son accord sur ce montant.

Adopté à l'unanimité.

6. Marché de travaux du Triadou - Autorisation de signer.

Monsieur le Président indique au Conseil que suite à la consultation qui a eu lieu, il convient de l'autoriser à signer le marché avec l'entreprise Colas Midi Méditerranée, choisie par la commission des Déchets Ménagers lors de sa réunion du 6 février 2007.

Adopté à l'unanimité.

7. Subvention à l'Office de Tourisme Cévennes Méditerranée.

Monsieur le Président expose au Conseil qu'afin de pouvoir verser dès à présent un acompte sur la subvention de l'Office de Tourisme pour 2007 afin de lui permettre de fonctionner, il convient de voter une subvention de 50 000 €. Le montant définitif de la subvention 2007 sera voté lors du Budget Primitif.

Adopté à l'unanimité.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES CEVENNES GANGEOISES ET SUMENOISE

Extrait du Compte rendu du Conseil du 05 avril 2007

1. Compte administratif 2006 – Budget Principal

Monsieur le Président présente aux membres du Conseil de Communauté les résultats de l'exercice 2006 de la Communauté de Communes tels qu'ils figurent au compte administratif 2006 et au compte de gestion du receveur.

Reste à réaliser recettes réelles 340 915.00 €

Restes à réaliser dépenses engagées 40 887.00 €

Le Conseil examine le CA 2006 ligne par ligne.

Monsieur Chanal demande qu'une ventilation des dépenses par école soit réalisée.

Monsieur Rigaud remercie les services de la Communauté de communes pour la qualité du travail réalisé.

Adopté à l'unanimité.

2. Compte administratif 2006 – Budget annexe des opérations soumises à la TVA

Monsieur le Président présente aux membres du Conseil de Communauté les résultats de l'exercice 2006 pour le budget annexe des opérations soumises à la TVA tels qu'ils figurent au compte administratif 2006 et au compte de gestion du receveur.

Reste à réaliser recettes réelles 0

Restes à réaliser dépenses engagées 643.37 HT€

Adopté à l'unanimité.

Objet 3 : Affectation du résultat – Budget général

Monsieur le Président propose aux membres du Conseil de Communauté d'approuver l'affectation du résultat 2006 de la section de fonctionnement comme suit :

Le résultat réel de la section d'investissement 2006 fait apparaître un besoin de financement de 123 897.53 €

Le résultat de fonctionnement à affecter s'élève à 319 424.14 Euros

Le Président propose au Conseil de Communauté d'affecter le

résultat de la section de fonctionnement ainsi :

- en réserve au compte 1068 la somme de 123 900€

- en excédent reporté de fonctionnement la somme de 195 524.14€

Adopté à l'unanimité.

Objet 4 : Affectation du résultat 2006 – Budget annexe des opérations soumises à la TVA

Monsieur le Président propose aux membres du Conseil de Communauté d'approuver l'affectation du résultat 2006 de la section de fonctionnement du budget annexe des opérations soumises à la TVA comme suit :

Le résultat réel de la section d'investissement 2006 fait apparaître un besoin de financement de 19 403.91 €

Le résultat de fonctionnement à affecter s'élève à 49 679.95 Euros

Le Président propose au Conseil de Communauté d'affecter le résultat de la section de fonctionnement en réserve au compte 1068 pour un montant de 30 275.95 € et de maintenir en fonctionnement la somme de 19 404 en excédent reporté.

Après en avoir délibéré, le Conseil approuve à l'unanimité l'affectation du résultat de la section de fonctionnement telle que décrite ci-dessus.

Adopté à l'unanimité.

Objet 5 : Vote du budget par nature

Monsieur le Président rappelle que population de la Communauté de Communes étant supérieur à 10 000 habitants, il convient comme les années précédentes, de voter le budget par nature.

Adopté à l'unanimité.

Objet 6 : Budget primitif 2007-Budget Principal

Monsieur le Président rappelle au Conseil que suite au débat d'orientation budgétaire qui a lieu le 30 mars 2007 et la réunion de la Commission des Finances, le budget s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

- Section de fonctionnement : 4 263 865 €
- Section d'investissement : 1 350 736 €

Le Conseil examine le Budget ligne par ligne.

En ce qui concerne la section d'investissement, madame Ricome demande à ce que soit présenté un tableau d'état de la dette.

Adopté à l'unanimité.

Objet 7 : Budget primitif 2007- Budget annexe des opérations soumises à la TVA

Monsieur le Président rappelle au Conseil que suite au débat d'orientation budgétaire qui a lieu le 30 mars 2007 et la réunion de la Commission des Finances, le budget annexe s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

- Section de fonctionnement : 87 208 €
- Section d'investissement : 85 241 €

Monsieur Servier précise que ce Budget concerne la gestion des ateliers relais et le cinéma Arc-en-Ciel.

Adopté à l'unanimité.

Objet 8: Vote des taux des taxes de la fiscalité

Le Président expose au Conseil que dans le cadre de la poursuite de la montée en charge des compétences de la Communauté de communes, du fonctionnement des nouveaux établissements scolaires, de la titularisation des emplois CEC arrivés en fin de contrat, il est nécessaire de procéder à une augmentation du taux des taxes additionnelles.

	TAUX 2006	TAUX 2007
Taxe d'habitation	4.14 %	4.55%
Taxe foncière sur le bâti	7.87 %	8.65%
Taxe foncière sur le non bâti	26.80%	29.46%
Taxe professionnelle	6.08%	6.68%

Monsieur le Président précise que dans le cadre du plan sur trois qui avait été décidé par la Communauté de communes, l'augmentation est uniforme sur les taux des 4 taxes.

Adopté à l'unanimité.

Objet 9. Vote du taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

Le Président rappelle au Conseil que depuis 2005 notre collectivité vote directement le taux de la TEOM. Le taux actuel est de 13,9%. Il propose de conserver ce taux en 2007.

Adopté à l'unanimité.

Objet 10: Subventions aux amicales et associations

Le Président propose au Conseil que dans le cadre de nos compétences d'allouer les subventions suivantes :

Coopérative scolaire de l'école de Brissac	1 065 €
Coopérative scolaire de l'école du Thaurac	3 085 €
Amicale de l'école maternelle de Ganges	1 905 €
Amicale de l'école primaire de Ganges	8 302 €
Amicale de l'école de Sumène	2 125 €
Amicale de l'école de St Martial	400 €

Coopérative de l'école de Cazilhac	2 700 €
OMS de Ganges	15 245 €
OMS de St Bauzille de Putois	6 100 €
Office de Tourisme Cévennes Méditerranée	113 000 €
Mission Locale Garrigues et Cévennes	16 900 €
Amicale du personnel de la Com. de communes	8 000 €
Agence de dévelop. Aigoual Cévennes Vidourle	13 335 €

Les crédits nécessaires sont prévus au budget primitif 2007

Il est prévu en supplément une subvention à la coopérative de la nouvelle école de Cazilhac. Afin de poursuivre les efforts entrepris qui donnent de bons résultats, la subvention à l'office de tourisme est augmentée. Sinon l'ensemble de ces subventions est stable.

Adopté à l'unanimité.

11. Vote des taux représentatifs du coût de dépenses transférées.

Le Président expose au Conseil que par délibération en date du 29 janvier 2007, notre collectivité a adopté les taux représentatifs des dépenses transférées de 2004 à 2006 par les communes de Ganges, Cazilhac, Laroque, St Bauzille de Putois, Moulès et Baucels, Agonès, et Sumène. Les calculs ont été effectués sur les bases prévisionnelles des communes au lieu des bases définitives. Sans conséquence sur les taux de transfert de la Communauté, cela influence cependant le calcul des taux de deux des communes concernées à savoir Cazilhac : majoration de 0,96 au lieu de 0,95 et Agonès : minoration de 0,25 au lieu de 0,26. A la demande de la trésorerie Générale et de la Préfecture, il convient donc de délibérer à nouveau pour prendre en compte les bons chiffres suivant le tableau ci-joint.

Transferts de compétences réalisés en 2005 au profit de la communauté

Transferts de compétences réalisés en 2006 au profit de la communauté

Adopté à l'unanimité.

12. Adoption de la semaine de 4 jours dans les écoles maternelles et primaires de la Communauté de communes.

Monsieur le Président expose au Conseil que l'ensemble des conseils des écoles de la Communauté de communes s'est prononcé pour l'application de la semaine de 4 jours. Compte tenu de notre compétence dans le domaine scolaire, il propose au Conseil de suivre les avis et de se déclarer favorable à cette mesure.

Solution des mots croisés page 10		A	B	C	D	E	F	G	H	I
	1	G	R	I	S	E	T	T	E	S
	2	I	O	D	E		E	I	R	E
	3	G	U	I	T	A	R	E	S	
	4	N	E	O		U	R	N	E	S
	5	A	R	T	I	S	A	N		U
	6	C	A	I	S	S	I	E	R	E
	7		I	E		I	N	S	E	E
8	E	S	S	E		S		A	S	

L'Agenda

Manifestations prévues à ce jour

11 et 12 juillet : Festiberges 2007

Programmation : Mercredi 11 :

17h30 : marché artisanal

Concert :

« Roultaboul et les Banaboos »

« Les Super héros »

« Lady Palavas »

Judi 12 :

17h30 : marché artisanal

18h00 : Concert :

Scène découverte avec les groupes

d'adolescents de l'asso « Ad Augusta »

« Marianne et les chœurs de la Garrigue »

« Lezarder nuit » – chansons Française

“Magik shook head” – Dixi – Jazzy

« Sigui World Musette” – Musique africaine

“Skankila” – Ska festif rock

28 juillet : -Foyer Rural repas Animation Loto

Du 3 au 6 août : Fête votive Programme ci-dessous

19 août : Les 11^{ème} Foulées du Thaurac

22 Août : concours fédéral de pétanque au boulodrome de Saint-Bauzille.

23 au 26 Août les journées CPN Programme page 4&5

ETAT CIVIL
ST BAUZILLE DE PUTOIS

MARIAGES
Ingrid MARTIAL et Bertrand BENEVENT

Avis : il existe déjà dans notre localité un cours d'arts graphiques géré par « Les Amis des beaux -arts » et fréquenté par des adultes de nos trois communes et au-delà. Mais il paraît que des enfants seraient intéressés par des activités du même genre, adaptées à leur âge. Si votre enfant est dans ce cas, veuillez le signaler à :
Jean SUZANNE
185 rue de la Roubiade à St Bauzille de Putois
(Tél :04.67.73.76.64)
... et on verra ce qu'on peut faire.

ST BAUZILLE DE PUTOIS

3, 4, 5 et 6 AOÛT

VEN 3	15h30 Pétanque – Doub. 150 € + mises 18h00 Ouverture officielle de la fête, LACHER de BALLON – plan d'eau 21h00 Retraite aux Flambeaux avec la Pena « Los Marineros »	22h00 Bal avec : DJ LAURENT Soirée neige
SAM 4	10h00 Fougasset dans la Grand' Rue 10h00 Concours de Pêche pour enfants 15h30 Pétanque – Doub. 150 € + mises 18h00 BANDIDO animée par RICOUNE 19h00 Apéritif avec « RICOUNE » PAELLA en vente sur place	22h00 Bal avec : COCKTAIL DE NUIT
DIM 5	15h30 Pétanque – Doub. 150 € + mises 18h00 BANDIDO 19h00 Apéritif avec « ARC K EN CIEL » Moules Offertes	22h00 Bal avec : ARC K EN CIEL
LUN 6	15h30 Pétanque à la méele 100 € + les mises 20h30 Repas & Spectacle CABARET au plan d'eau (réservation obligatoire) 23h30 FEUX D'ARTIFICES	22h00 Bal avec l'Orchestre: MUSETTE-VARIETE CHROME

Pendant toute la durée de la Fête, nombreuses attractions foraines

Il est réconfortant de penser que, malgré la télévision et l'ordinateur, la lecture intéresse toujours autant les humains... En déambulant, par exemple, sur la place de la comédie le premier week-end de juin, il était facile de s'en rendre compte... Les promeneurs s'agglutinaient devant les stands qui regorgeaient d'ouvrages de toutes sortes et le premier plaisir de la lecture étant la découverte du livre, on avait là de quoi anticiper ce plaisir ! Dire qu'il y en avait pour tous les goûts est peu de chose ! On ne savait plus où donner de la tête devant tant de diversité....

Les écrivains présents pour leurs dédicaces étaient parfois difficiles à approcher et devant certains emplacements c'était un véritable défilé ! Pour savoir où se trouvaient les « célébrités » il suffisait de repérer les files les plus longues... Mais, - en dehors du fait de satisfaire une curiosité qui nous amène à jeter négligemment un coup d'œil afin de voir « en vrai »

des personnes seulement aperçues sur le petit écran ou dans des magazines -, les séances de dédicaces permettent aux plus hardis de dialoguer avec des passionnés et de connaître ainsi leurs ouvrages tout aussi passionnants !

Chez les libraires et les bouquinistes, on pouvait découvrir un large éventail en choix et en qualité. Il est parfois plus facile, moins « intimidant », de regarder ou feuilleter un livre sans la présence de son auteur : on peut le prendre, le reposer, le « sentir », le reprendre et se permettre quelques commentaires sans risquer d'agacer ou de froisser quelqu'un ! On peut être séduit ou choqué par une couverture, un titre, et se trouver surpris par le résumé... L'impact visuel est important dans le livre : nous pouvons parfois passer à côté d'une lecture agréable parce que la photo, le dessin, la couleur de la couverture nous déplaisent ou nous laissent indifférents et d'autres fois, des livres achetés pour leur beauté ou l'originalité de leur

aspect nous déçoivent par leur contenu.

D'où l'importance de reconnaître, d'ouvrir, de feuilleter, d'y « mettre son nez » ! N'oublions pas que l'odeur d'un livre est importante aussi ! Après tout, on doit passer un bon moment ensemble tous les deux : on va le tenir entre nos mains, devant nos yeux et ...sous notre nez !

Alors, quand on vient d'acheter un bouquin, neuf ou d'occasion, que ce soit dans une grande manifestation comme la Comédie du Livre ou à la librairie du village, on sait, si on a bien choisi, que l'on va vivre quelques heures de plaisir en sa compagnie. Il pourra nous suivre partout : sur le canapé, la terrasse, à la plage, au lit, dans le train, l'avion. Ici ou ailleurs... A portée de main, il déroulera son histoire pour nous, à notre propre rythme, développant ainsi notre imagination dans le doux bruissement de la page qui se tourne... La télévision et l'ordinateur, mêmes portables, peuvent-ils en faire autant ?

A lire ... « Sagas Industrielles en Languedoc – Roussillon » Danièle BOUTIER-GIRARD



Un titre qui nous fait rêver, nous dynamise.

Une page de couverture naïve, aux couleurs acidulées.

Un Editeur " Le Papillon Rouge" ... bien de chez nous, Héraultais.

Un cocktail d'atouts pour faire de cet ouvrage, accessible et sans prétention, le livre d'histoires d'entreprises qui ont traversé les siècles et les révolutions en Languedoc - Roussillon.

On découvre l'épopée des papiers JOB, Jacques Vabre le gringo de Lavérune, Bella: la star des poupées, Listel: le succès bâti sur du sable, Les folies de Perrier... /.../... Et ...bien d'autres

Tournez les pages et passionnez-vous pour ces destins hors du commun, ces défis technologiques, ces paris pleins de rebondissements --- comme souvent!

"La région n'est pas forcément un eldorado industriel. Cependant quelques noms relativisent cette vision : Les Salins du Midi --- Royal Canin --- Altrad --- nés entre Cévennes et Pyrénées.

A une époque où il est bon ton de décrier l'entreprise industrielle, ce livre rend hommage à ces fondateurs et raconte leurs aventures.

Toutes sont des expériences humaines où la volonté de créer reste la plus forte"